

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I- DEROULEMENT DE L'ATELIER	3
A) DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE.....	3
B) DES ACTIVITES DE L'ATELIER.....	5
C) DE LA CLOTURE DE L'ATELIER.....	18
ANNEXES	20
ANNEXE 1 : COMMUNICATION DES CONSULTANTS	21
ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCES DE L'ATELIER	74
ANNEXE 3 : AGENDA DE L'ATELIER.....	77
ANNEXE 4 : LISTE DE PRESENCE	78

INTRODUCTION

Le Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine (PCRSU), initiative du gouvernement burkinabè et soutenu par le système des Nations Unies au Burkina Faso a, pour objectif de réduire de façon intégrée et participative l'insécurité dans la ville de Ouagadougou.

Au terme de la phase pilote de ce programme et en vue de mesurer les apports dont a bénéficié la Police Municipale, des évaluations participatives des unités bénéficiaires ont été commanditées.

Un atelier de validation a été organisé afin de partager avec l'ensemble des acteurs, les résultats de ces évaluations. Celles-ci ont portées sur :

- ✓ L'évaluation participative de la pertinence, l'efficacité, les résultats et les réalisations de l'Observatoire de Sécurité de la Commune de Ouagadougou (OSCO), du service des Volontaires Communaux pour la Sécurité Routière (VCSR), de l'Unité Femmes et Mineurs (UFM), du Poste de Commandement Radio (PC radio) et des Unités Mobiles d'Interventions (UMI) ;
- ✓ Les propositions de mesures pour améliorer leurs performances.

L'atelier s'est tenu dans la salle de conférence de la Régie Autonome de Gestion des Equipements Marchands (RAGEM) les 13 et 14 août 2013.

Les participants à l'atelier étaient composés des représentants des :

- ✓ partenaires techniques et financiers ;
- ✓ ministères partenaires ;
- ✓ différentes composantes du programme ;
- ✓ structures œuvrant dans la protection et du bien être de la femme et de l'enfant ;
- ✓ forces de défense et de sécurité ;
- ✓ structures sanitaires ;
- ✓ presses écrites et audio-visuelles (publiques et privées) ;
- ✓ organisations de la société civile (voir liste en annexe).

Pour une bonne tenue de l'atelier et une meilleure gestion du temps, un agenda a été préalablement établi (voir en annexe).

Deux grandes phases ont ponctué l'atelier : les restitutions et le partage des résultats à des fins de validation et des propositions de recommandations.

Les objectifs de cet atelier de restitution des rapports d'évaluations sont les suivantes :

- ✓ présenter les résultats des évaluations aux participants ;
- ✓ échanger autour des résultats des évaluations, sur les propositions et recommandations en vue de leur amélioration ;
- ✓ contribuer à la vulgarisation des rapports afin de permettre au grand nombre de burkinabè d'avoir une bonne connaissance des résultats du PCRSU.

Les résultats attendus sont les suivants :

- ✓ un résumé analytique de deux (2) pages de tous les rapports est rédigé, discuté en séance de travail et disponible en version numérique ;
- ✓ les documents sont relus, validés et disponibles en version numérique ;
- ✓ un rapport comprenant le relevé des modifications et la justification des dites modification.

I- DEROULEMENT DE L'ATELIER

A) DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a débuté à huit heures trente-cinq et a été marquée par l'exécution de l'hymne national par les participants à l'atelier. Cette cérémonie a été présidée par monsieur le coordonateur du Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine à Ouagadougou (PCRSU-O), l'Inspecteur Divisionnaire de Police Municipale Clément OUONGO, assisté du Commissaire Principal de Police Roger OUEDRAOGO, Directeur de l'Ecole Nationale de Police (DENP), et modérateur et du représentant du Programme des Nations-Unies (PNUD) au Burkina Faso.



Le présidium de la cérémonie d'ouverture

Le Coordonateur du PCRSU-O, à qui la parole a été donnée pour son discours d'ouverture, a d'abord souhaité la bienvenue aux participants et témoigné de sa reconnaissance pour leur engagement à soutenir les actions de lutte contre l'insécurité dans la ville de Ouagadougou.

Il a ensuite dans son allocution, présenté le PCRSU-O (création, partenaires, et objectifs).

Il a ajouté que, c'est au terme de la phase pilote du PCRSU-O qu'un bilan des apports majeurs dont ont bénéficié la Police Municipale de Ouagadougou et leurs impacts sur les services offerts à la population est dressé.

Cet atelier de restitution des évaluations de capacité des unités spécialisées va permettre de capitaliser les acquis et de tirer des leçons pour mieux aborder la phase II du programme.

Le Coordonateur du PCRSU-O a enfin adressé ses remerciements aux :

- ✓ PNUD et à l'ONU-Habitat qui ne ménagent aucun effort pour contribuer à faire de Ouagadougou une « ville sûre » ;
- ✓ consultants, pour l'apport au quotidien de leur expertise et le travail abattu ;

- ✓ et aux journalistes pour leur accompagnement constant pour rendre le programme visible et lisible, avant de déclarer ouvert le présent atelier de restitution des rapports d'évaluations des unités spécialisées de la Police Municipale de Ouagadougou.



Le coordonateur du PCRSU-O livrant son discours d'ouverture

B) DES ACTIVITES DE L'ATELIER

1- DES ACTIVITES DE LA PREMIERE JOURNEE (13 août 2013)

□ La présentation de monsieur Pascal YAMEOGO du cabinet de recherche et d'appui en développement (CRAD)

A la suite du discours d'ouverture, à neuf heures et vingt-sept minutes, le premier consultant, monsieur Pascal YAMEOGO a procédé à la restitution de l'évaluation participative de l'Observatoire de Sécurité de la Commune de Ouagadougou (OSCO). Dans sa présentation il a fait cas :

- ✓ du contexte et de la justification de l'évaluation de l'OSCO ;
- ✓ des objectifs de l'évaluation ;
- ✓ de la méthodologie adoptée;
- ✓ de l'interprétation des résultats de l'OSCO et proposé des recommandations.

Il a surtout, au cours de la restitution, insisté sur les recommandations de l'évaluation.



Le consultant Pascal YAMEOGO du CRAD pendant la restitution des travaux

Après l'exposé, une liste a été ouverte pour permettre aux différents participants d'apprécier, donner leurs impressions sur les résultats de l'évaluation présentée et apporter des contributions.

□ Des amendements

Cette étape a permis aux participants d'apporter leurs contributions sur le rapport d'évaluation participative de l'OSCO et de poser des questions de compréhension:

Au titre des amendements on résume ;

✘ Page 2 :

- mettre « table des matières » en majuscules ;
- remplacer « bibliographie » par « références » ;
- harmoniser la présentation de la page ;

✘ Page 3 :

- mettre « acronymes » en majuscule ;
- enlever le tiret de « sapeur-pompiers » ;
- ajouter « Nationale » à « Radio Télévision du Bukina » ;

✘ Page 4 :

- reformuler la première phrase du texte car très longue ;

- remplacer « monnaie courante » par « délits fréquents » (L9);
- remplacer « circulation de la route » par « circulation routière » (L14);
- dire à quoi correspondent les « 65% » et écrire 2018 en lettres (L16);
- remplacer « Organisation des Nations Unies » par « Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) » (L24);

✘ Page 5 :

- deuxième phrase du troisième paragraphe à reformuler car très longue et n'annonce pas le plan ;
- préciser la date de l'arrêté de la dernière phase ;

✘ Page 6 :

- enlever « au regard de ces objectifs » (L8), « de la ville » (L23) et « et les incendies » (L27) ;
- reformuler la dernière phrase de la page car très longue ;

✘ Page 7:

- ajouter « par rapport au temps mis de l'activité » à la phrase de la L3 de « résultats attendus » ;
- remplacer « points forts et points faibles » par « forces et faiblesses » à la L4 de « résultats attendus »

✘ Page 9 :

- 8^e paragraphe : reformuler la première phrase ;
- 2^e phrase, 8^e paragraphe : écrire commune de Ouagadougou au lieu de mairie centrale;
- Absence d'indicateurs pour prouver l'atteinte des résultats préfixés ;

✘ Page 10 :

- ajouter le représentant du centre hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO à la liste des personnes rencontrées ;
- la phrase du 3^e paragraphe du point « méthodes et approches » est à revoir ;

✘ Page 12 : les trois premiers paragraphes à harmoniser dans leurs formes ;

✘ Page 14: le 4^e paragraphe est à revoir car elle a été répété à la page 12 ;

- ✘ Page 19 :
 - première phrase du 1^{er} paragraphe à reformuler ;
 - dernière phrase du 2^e paragraphe à reformuler car il y a un problème de style ;
- ✘ Page 20 : la phrase du 4^e tiret du 2^e paragraphe à supprimer ;
- ✘ Page 28 :
 - Pour le manque de moyens de locomotion, il est ressorti que c'est à l'OSCO de chercher des partenariats auprès des acteurs pour avoir les raisons ou les causes des accidents de la circulation routière ;
 - Pour le manque de motivation, il est a souligné la dotation de l'OSCO en carburant ;
- ✘ Page 30 : supprimer la dernier phrase du dernier paragraphe (non sens) ;
- ✘ Page 37 : supprimer la dernière phrase du 2^e paragraphe parce qu'elle a été déjà écrite à la page 9 ;
- ✘ Page 38 : reformuler l'avant dernier paragraphe car elle n'exprime pas exactement la pensée du consultant ;
- ✘ Page 43 :
 - Premier paragraphe : écrire « Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO » au lieu de « hôpital Yalgado » ;
 - 1ere phrase du 3^e paragraphe : définir ce qu'est la fiche BAAC ;

Par ailleurs, au titre des questions il s'est agi de:

- donner le rôle du coordonateur dans le comité de direction et dans la cellule de gestion de l'OSCO ;
- expliquer la difficulté des relations avec les autres corps bien que dans l'arrêté de création de l'OSCO ils sont tous partie prenante.

Avant de donner la parole au consultant, le coordonnateur du PCRSU a remercié tous les participants et apporté des réponses satisfaisantes aux préoccupations soulevées.

❑ Les réponses du consultant

Le consultant en prenant la parole a également remercié tous les participants qui ont bien voulu intervenir, soit pour contribuer, soit pour poser des questions de compréhension sur certains aspects.

Il a promis mettre tout en œuvre pour prendre en compte les amendements et certaines recommandations pertinentes proposés par les participants.

Cependant, la validation du rapport d'évaluation participative de l'OSCO a été conditionnée par sa relecture après la prise en compte des observations et corrections faites par les participants à l'atelier par une cellule restreinte qui sera mise en place à cet effet.

b) La présentation du consultant Boukary SAWADOGO

La deuxième restitution de la journée présentée par monsieur Boukaré SAWADOGO a débutée à quatorze heures et porté sur « l'évaluation participative de l'initiative volontaires communaux pour la sécurité routière ».

Le consultant a fait une présentation du rapport dans lequel il a fait ressortir:

- Les objectifs de l'évaluation et résultats attendus ;
- La méthodologie utilisée pour l'évaluation;
- La présentation du programme et du service VCSR ;
- Les résultats de l'évaluation ;
- Et des recommandations.



Le consultant Boukary SAWADOGO pendant sa présentation

A la suite de cette présentation, le modérateur a donné la parole aux participants pour poser leurs éventuelles préoccupations, proposer des amendements et faire des recommandations.

□ Des amendements, observations et recommandations

✘ Page 4 :

- Paragraphe 1, L2 : écrire « PNUD et ONU-Habitat » au lieu de « Système des Nations Unies »;
- Justifier la phase pilote du PCRSU qui s'est déroulée de 2010 à 2013 alors que le programme a été mis en place en 2009 ;
- Paragraphe 1, L13 : écrire « les volontaires ne sont pas des agents communaux, ils ne sont ni des agents de la Police Municipale, ni des autres cadres d'emplois des collectivités territoriales » au lieu de « les volontaires ne sont ni des agents de Police Municipale ni des agents communaux »;
- Paragraphe 1, L15 : écrire « agents des collectivités territoriaux » au lieu de « agents territoriaux »;
- Au niveau du point 4 du titre « objectifs de l'évaluation » faire un tableau de synthèse des forces et faiblesses de VCSR ;
- Au niveau de la 6^e puce, la phrase est à supprimer ;

✘ Page 6 :

- Justifier si l'échantillon des bénéficiaires du projet rencontré par le consultant est représentatif.
- Reformuler la 3^e phrase du point « entretien avec les bénéficiaires du projet » juger très longue;

✘ Page 7 :

- Reformuler la phrase du 1^{er} paragraphe juger longue et incompréhensible ;

- Donner une explication de la dernière phrase du dernier paragraphe jugé incompréhensible.
- ✘ Page 10 :
 - Revoir le nombre d'encadreurs de 5 à 8 car chaque zone a un encadreur de terrain alors qu'on a 8 zones ;
 - Numéroté les figures et donner les références dans le texte ;
- ✘ Page 11 : Préciser dans le dernier paragraphe que les 81 carrefours dont parle sont occupés par les volontaires du projet HIMO et que les volontaires du PCRSU occupent 18 carrefours.
- ✘ Page 16 :
 - Exprimer en francs CFA la rémunération des VCSR car le dollar US est instable ;
 - Au paragraphe 4, prendre en compte la loi 031-2007 du 29 novembre 2007 portant institution du corps de volontariat au Burkina Faso ;
 - Au paragraphe 5, la numérotation des annexes est à revoir car ne sont pas exactes ;
 - Au paragraphe 6, il a été recommandé la relecture de l'arrêté portant création des VCSR car comporte des insuffisances ;
- ✘ Page 18 : dernière phrase du dernier paragraphe, préciser le nombre de carrefours occupés qui est de 80.
- ✘ Page 19 :
 - titre du paragraphe 1, écrire « les résultats et impacts de l'initiative VCSR » au lieu de « les effets et impacts de l'initiative VCSR » ;
 - au paragraphe 2, donner le pourcentage de personnes après l'enquête post contrôle ;
- ✘ Page 20 : supprimer la dernière phrase du paragraphe 2 car elle a été déjà écrite au niveau « des impacts » donc une répétition.
- ✘ Page 24 : Il a été proposé :

- d'adresser les recommandations des structures bien déterminées et qui seraient chargées de leurs mises en œuvre et les configurer dans un tableau ;
- de revoir le cadre juridique qui permettra d'améliorer le cadre des VCSR.

❑ **Les réponses du consultant**

La réponse à ces préoccupations a nécessité deux interventions.

Le coordonnateur du PCRSU a d'abord intervenu pour recadrer certaines questions relevant du programme. Enfin, le consultant a apporté des réponses aux autres préoccupations et promis d'intégrer les amendements et de prendre en compte les recommandations dans le rapport final.

La première journée a pris fin à 16 heures 45 minutes après validation du second rapport sous réserve de la prise en compte des amendements et recommandations par le consultant.

2- DES ACTIVITES DE LA DEUXIEME JOURNEE (14 août 2013)

a) La présentation de la consultante Bibata NEBIE/OUEDRAOGO

Les travaux de la deuxième journée ont débuté à 08heures 35 par la présentation du rapport d'évaluation participative de l'unité femmes et mineurs (UFM) de la Police Municipale par la consultante Bibata NEBIE/OUEDRAOGO, magistrat et conseiller à la cour d'appel de Ouagadougou.

La consultante a dans sa communication, fait :

- ✓ un état des lieux de la sécurité dans la ville de Ouagadougou, ses conséquences sur la population en général et sur la vie des femmes et des mineurs en particulier ;
- ✓ un rappel du contexte de la création de l'unité femmes et mineurs ;

- ✓ un résumé du contexte de l'évaluation participative de l'Unité Femmes et Mineurs.

De même, elle a donné les résultats de l'évaluation et formulé des recommandations à l'attention de :

- l'UFM ;
- la Direction de la Police Municipale ;
- et la commune de Ouagadougou.

A la fin de sa communication à 08h10, la parole a été donnée aux participants afin d'apporter des contributions et des amendements ou encore de faire des observations.



La consultante Bibata NEBIE/OUEDRAOGO pendant la restitution de ses travaux d'évaluation

❑ Des amendements, observations et recommandations

✘ Page 6 :

- paragraphe 2 : la première phrase est à déplacer dans un endroit approprié car n'a pas sa place à ce endroit précis ;
- paragraphe 2 : supprimer la phrase suivante « mais, la prise en compte de leurs besoins n'était pas structurée et organisée » ;

- ✘ Page 7 : paragraphe 2, 1ere phrase : ajouter le terme « en particulier » à mineurs.
- ✘ Page 14 : dernier paragraphe, 1ere phrase: expliquer pourquoi la taille de l'échantillon est réduite (42 personnes rencontrées).
- ✘ Page 15 :
 - Titre du tableau, écrire « échantillon quantitatif » au lieu de « échantillon qualitatif » ;
 - Dans le tableau, écrire « effectif cumulé » au lieu de « total » et écrire « structure d'appartenance de la personne ressource » en lieu et place de « personnes ressources » ;
 - Revoir le total de l'effectif accumulé qui est 43 au lieu de 42.
- ✘ Page 20 : préciser que « terre des hommes » est une ONG et non une association.
- ✘ Page 21 : paragraphe 3, il est demander ce que l'UFM fait pour répondre aux aspirations des ses collaborateurs ;
- ✘ Page 22 : au niveau du paragraphe 1, il faut donner une réponse à :
 - L'insuffisance de collaboration de l'UFM avec le service social de la commune ;
 - Et si les policiers municipaux n'étaient pas une cible pour l'UFM ;
 - Au titre 3.2, écrire « diagnostique institutionnel et organisationnel » en lieu et place de « efficacité de l'UFM ».
- ✘ Page 25 : remplacer le présent tableau par un autre comportant 4 colonnes ou il sera mentionné : activités dans la 1ere colonne, période de réalisation dans la 2°, bénéficiaires dans la 3° et indice de performance dans la 4° colonne.
- ✘ Page 27 : utiliser des puces et revoir la mise en forme de la page.

- ✘ Page 31 : paragraphe 2, écrire « résultats à cours terme » en lieu et place de « impact des activités de l'UFM ».
- ✘ Page 33 : revoir la carte et l'agrandir car elle est illisible.
- ✘ Page 43 : écrire « bibliographie » au lieu de « bibliographie indicative »
- ✘ Page 45 :
 - conserver l'anonymat des personnes rencontrées en mettant uniquement le nombre de personnes rencontrées par structure ;
 - remplacer dans le tableau :
 - « personne ressource » par « mairie » ;
 - « hôtel maternel » par « service régional de l'action sociale du centre » ;
 - « action sociale de Boulmiougou » par « service social de Boulmiougou »
 - Il a été recommandé de :
 - Annexer l'arrêté portant création de l'UFM au rapport ;
 - Mentionner le numéro vert de la Police Municipale qui est le 80-00-11-03 dans le rapport dans l'objectif de sa vulgarisation ;
 - Etendre les compétences de l'UFM à l'arrangement à l'amiable à l'image de l'action sociale.

☐ Les réponses de la consultante

Des réponses aux différentes interrogations ont été apportées par la communicatrice. Elle a promis prendre en compte les amendements dans la production du document final. Le rapport a été validé par les participants à 10H40 sous réserve de la prise en compte des amendements apportés.

b) La communication du consultant Roger Sylvain BONKOUNGOU

La deuxième communication qui a débutée à 11 H 00 a porté sur « l'évaluation participative du poste de commandement radio et des unités mobiles de la Police Municipale ».

Cette communication a été présentée par le consultant, Roger Sylvain BONKOUNGOU, Spécialiste en Développement Urbain et Local.

Il a fait ressortir :

- ✓ les objectifs visés par l'évaluation ;
- ✓ la démarche méthodologique employée pour l'évaluation ;
- ✓ le dispositif institutionnel et organisationnel de la Police Municipale ;
- ✓ Les unités concernées par l'évaluation ;
- ✓ Le niveau d'appropriation du PC radio et des unités mobiles par les populations ;

Il a terminé sa communication par des recommandations adressées à l'endroit de la commune de Ouagadougou, de la Direction de la Police Municipale et du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.



Le consultant Roger Sylvain BONKOUNGOU pendant sa communication

La parole a été donnée aux participants pour qu'ils portent des critiques, fassent des observations et formulent d'éventuelles recommandations.

❑ Des amendements, observations et recommandations

- D'une manière générale, il est ressorti que la police utilisée pour la rédaction du rapport est très petite.
- ✘ Page 6 : énumérer les objectifs par des points et certains points sont à envoyer à la page 4.
- ✘ Page 12 :
 - reformuler le titre du tableau et étoffer les références ;
 - a l'analyse du tableau, il y a des affirmations qui faut revoir ;
- ✘ Page 21 : revoir l'affirmation selon laquelle « en dehors de la Police Municipale, aucun autre corps n'intervient pour l'enlèvement des malades mentaux dans la ville ».
- ✘ Il a été recommandé de renforcer ou de poursuivre les actions de sensibilisation sur l'adressage pour permettre aux usagers de s'orienter et faciliter le travail du PC Radio.

❑ Les réponses du consultant

Après les réponses apportées aux différentes préoccupations et avant de lever la séance, le rapport a été adopté à 12 heures 35 sous réserve de la prise en compte des critiques et des amendements dans le rapport définitif.

C) DE LA CEREMONIE DE CLOTURE

Elle s'est déroulée autour de deux points essentiels à savoir la lecture du rapport de synthèse et du discours de clôture du coordonnateur du PCRSU.

❖ De la lecture du rapport synthèse

Elle est intervenue à la suite des deux journées de travaux de l'atelier. A l'issu de cette lecture, quelques amendements ont été apportés par les participants et le rapport a été adopté.



Un membre des rapporteurs lisant le rapport de l'atelier

❖ Du discours de clôture

Il a été prononcé par monsieur le coordonnateur du Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine à Ouagadougou. Dans son discours, il a :

- ✓ remercié le PNUD et l'ONU-HABITAT qui ont permis au programme de voir le jour et qui continuent de l'appuyer ;
- ✓ Remercié tous les participants pour leurs contributions enrichissantes au débats au cours des travaux de validation des rapports d'évaluation ;
- ✓ Inviter chacun à se joindre au programme pour le plaidoyer afin que la seconde phase voit le jour au moment où il prévoit s'étendre à d'autres communes du Burkina ;
- ✓ remercié celles et ceux qui ont concouru à la réussite de l'atelier et particulièrement les organisateurs, la presse et la RAGEM ;

- ✓ enfin, il a souhaité à toutes et à tous un bon retour dans leurs services et familles respectifs et déclaré clôt l'atelier de validation de *« l'évaluation participative de la pertinence, l'efficacité, les résultats et les réalisations de l'Observatoire de Sécurité de la Commune de Ouagadougou, du service des Volontaires Communaux pour la Sécurité Routière, de l'Unité Femmes et Mineurs, du Poste de Commandement Radio et des Unités Mobiles d'Interventions »*



Le Coordonnateur du PCRSU-O livrant le discours de fin de l'atelier

Fait à Ouagadougou le 14 août 2013

Les rapporteurs

ANNEXES

ANNEXE 1 : COMMUNICATION DES CONSULTANTS

I- COMMUNICATION SUR L'EVALUATION PARTICIPATIVE DE L'OBSERVATOIRE DE SECURITE DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU

PLAN

- ❖ **INTRODUCTION**
- ❖ **OBJECTIFS DE L'EVALUATION**
- ❖ **METHODOLOGIE**
- ❖ **INTERPRETATION DES RESULTATS**
- ❖ **CONCLUSION**

INTRODUCTION: CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sécurité : élément essentiel pour l'épanouissement d'une commune.

Evolution de exponentielle de la ville de Ouagadougou

L'Observatoire de Sécurité de la Commune de Ouagadougou (OSCO) a été créé dans ce sens.

Après 3 années de fonctionnement : le Cabinet CRAD a été retenu pour évaluer l'OSCO.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

Objectif global

Apprécier le fonctionnement et le niveau de performance de l'OSCO par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs initialement prévus.

Objectifs spécifiques

- ✓ Effectuer une analyse institutionnelle et organisationnelle de l'OSCO sur le plan de son efficacité, de son mécanisme de communication et de suivi-évaluation ;
- ✓ Evaluer le niveau de réalisation des activités programmées et apprécier leur pertinence par rapport aux résultats fixés ;
- ✓ Evaluer le niveau d'atteinte des cibles ;
- ✓ Apprécier le niveau d'appropriation de l'observatoire par les acteurs nationaux ;
- ✓ Analyser les principaux facteurs ayant contribué à l'atteinte ou à la non atteinte des objectifs ;
- ✓ Apprécier la pertinence des objectifs, des stratégies et approches utilisées ;
- ✓ Proposer des mesures correctives pour améliorer les performances de l'Observatoire.

Résultats attendus

- ✓ Les capacités techniques et organisationnelles de l'OSCO sont analysées ;
- ✓ Le niveau d'appropriation de l'OSCO par les acteurs nationaux et locaux est apprécié ;
- ✓ Les impacts des activités sont identifiés et analysés ;
- ✓ Les points forts, les points faibles, les potentialités, les difficultés et les contraintes sont identifiées et analysées ;

Des recommandations concrètes pour l'amélioration des performances de l'OSCO sont formulées.

METHODOLOGIE

Démarche globale de la mission

- ❖ La planification de la mission ;
- ❖ La collecte des données ;
- ❖ Le traitement et l'analyse des données

Population cible : Quatre catégories de personnes

- ✓ les populations bénéficiaires des prestations de l'osco,
- ✓ les acteurs administratifs,
- ✓ le comité de gestion,
- ✓ les partenaires : (PNUD, ONU-HABITAT) et les fournisseurs de données statistiques (BNSP, Hôpital Yalgado Ouédraogo)

Méthode et outils de collecte : Recherche documentaire et l'administration des guides et questionnaires

Difficultés rencontrées : Manque de disponibilité de certains enquêtés et refus d'enregistrement des propos

Échantillon : Personnes interviewées (24):

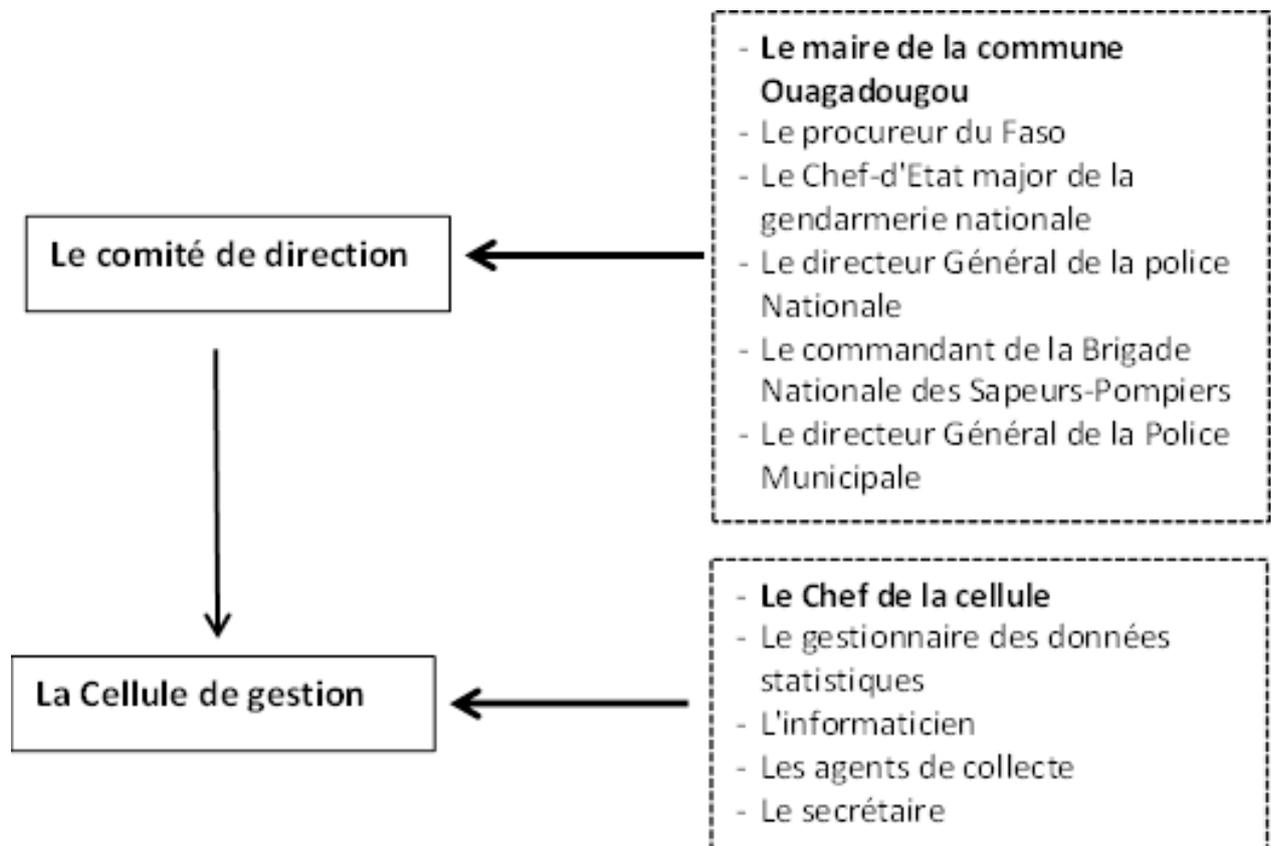
- ✓ 9 bénéficiaires dont les représentants des 5 arrondissements ;
- ✓ 1 représentant de la mairie centrale ;
- ✓ 3 représentants des ministères (MATS, MATD, le MIDT)
- ✓ 2 partenaires techniques et financiers ;

- ✓ 2 membres du comité de pilotage ;
- ✓ 6 acteurs administratifs de l'OSCO.

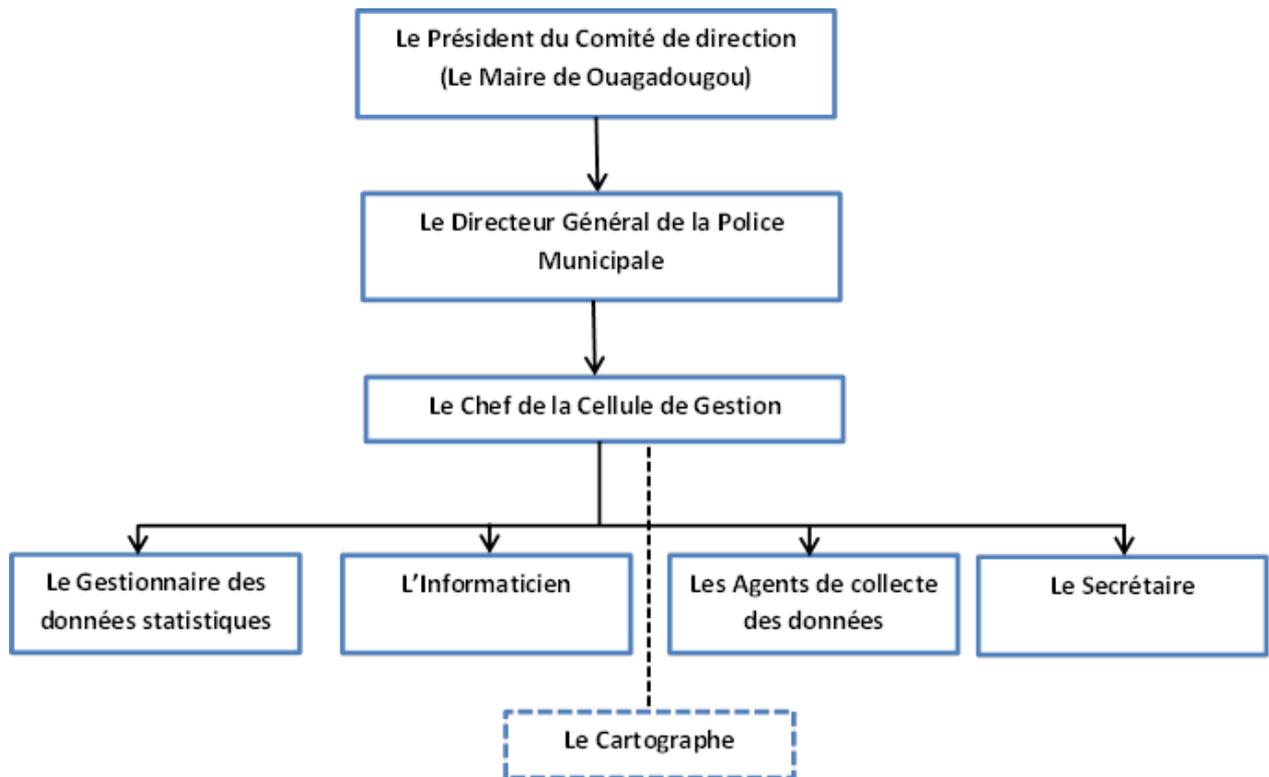
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

ANALYSE INSTITUTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE DE L'OSCO

Les organes de l'OSCO



L'organigramme de l'OSCO



Fonctionnement administratif :

Efficacité de l'OSCO

- ❖ Tâche principale (collecte et analyse des données sur les accidents) accomplie normalement et avec professionnalisme

Ex : satisfaction sur l'abondance des informations

Mécanisme de communication :

- ❖ Rôles et tâches bien repartis avec un contrôle rigoureux
- ❖ Mode de communication à l'interne et à l'externe de l'OSCO : A l'interne (le téléphone, internet, réunions) et à l'externe (correspondances)

Système de suivi-évaluation : se résume en trois(3) points saillants:

- veiller à la production des rapports dans les délais;
- S'assurer de leur bonne compilation pour les rapports annuels;
- soumettre ces rapports aux instances et structures partenaires.

Synthèse du diagnostic de l'OSCO

FORCES/ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Existence légale de l'OSCO par l'Arrêté de 2011 n°2011-031/CO/SG portant création, composition, attributions et fonctionnement de l'OSCO - Existence d'instances claires de gestion - Existence d'acquis en matière de production (rapports, cartes, tableaux statistiques...) - Volonté manifeste des agents - Existence d'un local 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du personnel - Faiblesses des compétences - Compétences du personnel non diversifiées pour couvrir toute la problématique de l'insécurité urbaine - Insuffisance de moyens matériels et logistiques - Non couverture totale de la thématique « insécurité urbaine » - Faiblesse du budget
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique d'enrayer l'insécurité urbaine - Décentralisation intégrale impliquant la responsabilisation de plus en plus profonde des autorités communales - Existence de partenaires techniques et financiers intéressés par la problématique (le PNUD et l'ONU-HABITAT par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> - Eventuels conflits de leadership entre les différentes structures en charge de la sécurité - Difficultés de collaboration avec certaines structures

Les activités clés menées dans le cadre de l'OSC

	Activités prévues dans le cadre de la phase pilote de l'OSCO	Commentaires
1	Etablissement de partenariat d'échanges et de partage de l'information liée à l'insécurité urbaine entre l'OSCO, les institutions gouvernementales et non gouvernementales, la société civile, les experts, les chercheurs, les universitaires et les associations intéressés par la prévention de l'insécurité liée à la circulation routière	Des partenariats ont été établis avec l'ONASER, les sapeurs-pompiers et l'hôpital Yalgado. Il est important de poursuivre le partenariat pour l'étendre aux autres services de sécurité (Police Nationale, Gendarmerie Nationale).
2	Organisation de foras regroupant les représentants des partenaires cités ci- dessus pour débattre des questions liées à la sécurité routière	Activité non encore réalisée
3	Recueil, traitement et analyse des données quantitatives et qualitatives de l'insécurité liée à la circulation routière avec pour sources l'ensemble des services de sécurité	Des rapports sont produits périodiquement mais il faut encore travailler à intégrer les données des autres forces de sécurité
4	Etablissement à intervalles réguliers d'un état des lieux de la situation sur la sécurité routière dans la commune de Ouagadougou	Un état des lieux à intervalles réguliers (trimestriellement et annuellement) est fait avec les données disponibles
5	Représentation spatiale, visuelle et chiffrée des phénomènes observés et de leur contexte	Des cartes et des statistiques sur le phénomène des accidents dans la ville de Ouagadougou existent et permettent de mieux analyser la situation. Ils sont

		produits trimestriellement et annuellement
6	Renforcement des capacités d'analyse des professionnels à travers les formations	Quelques formations ont été dispensées aux agents de sécurité pour les rendre plus opérationnels. Il s'agit de : l'atelier sur les techniques d'analyse de l'information sécuritaire, de l'atelier sur l'Observatoire de la Sécurité de la Commune de Ouagadougou et de trois jours de formation des gestionnaires de l'OSCO sur la cartographie Cependant, il faut convenir qu'elles sont insuffisantes
7	Suivi de l'évolution des phénomènes de l'insécurité dans le temps et dans l'espace	Cette activité est faite à travers les rapports produits périodiquement (trimestriellement et annuellement)
8	Evaluation des réponses publiques aux problèmes d'insécurité routière	Non encore réalisée
9	Proposition de stratégies efficaces et durables pour la prévention de l'insécurité et la lutte contre la délinquance	Des propositions sont faites dans les rapports même si elles doivent encore être plus raffinées et orientées explicitement vers les acteurs concernés
10	Aide à la décision	Grâce aux recommandations dans les rapports, les décideurs prennent des décisions pour résoudre les problèmes signalés

Les activités clés menées dans le cadre de l'OSCO

Récapitulons les activités clés menées

- L'état des lieux sur l'insécurité routière a été fait ;
- Toutes les activités de production des statistiques sont réalisées ;
- Des partenariats ont été établis avec la BNSP et le CHU.Y.O,
- L'organisation de foras et l'évaluation des réponses publiques n'ont pas encore été réalisées ;
- La complétude des données sur l'insécurité routière n'est pas effective;
- Les données collectées ont aidé certains décideurs à poser des actions concrètes.

Adéquation entre les activités réalisées et la mission de l'OSCO

En rappel, les missions assignées à l'OSCO se résument en 3 points :

- Faire une analyse des causes et conséquences des accidents de circulation ;
 - Faire une évaluation et des propositions afin d'informer les décideurs ;
 - Etre un cadre d'échange d'expériences et d'expression des compétences
- ✓ Ainsi définies, on peut estimer que les activités réalisées sont en adéquation avec ces missions.
- ✓ Chaque activité prise isolément concourt à l'atteinte des missions de l'OSCO. Ce qui permet d'affirmer qu'il y'a une adéquation claire des activités réalisées par rapport aux missions de l'OSCO.

Niveau d'atteinte des cibles

N°	Objectifs	Résultats prévus	Résultats atteints
1	Produire un état de lieu réel, vérifier et analyser de l'insécurité urbaine à Ouagadougou	Un état réel, vérifié et analysé de l'insécurité urbaine à Ouagadougou existe	Non atteint au regard des résultats attendus initialement car toutes les manifestations de l'insécurité au niveau de la ville de Ouagadougou ne sont pas abordés dans le document. Cependant, en tenant compte du recadrage de la phase pilote, qui a consisté à se concentrer uniquement

			sur l'insécurité liée à la circulation routière au niveau de la ville de Ouagadougou, on peut donc affirmer que les résultats prévus sont atteints.
2	Disposer d'un outil de diagnostic de l'insécurité dans la commune	La commune dispose d'un outil de diagnostic de l'insécurité	Un rapport est produit chaque année faisant un diagnostic sur l'insécurité routière dans la ville de Ouagadougou
3	Réaliser une carte de l'insécurité urbaine	Une représentation spatiale de l'insécurité urbaine (carte de l'insécurité) est réalisée	Des cartes existent représentant spatialement le phénomène de l'insécurité routière dans la ville de Ouagadougou par Arrondissement dans les rapports produits par l'OSCO
4	Disposer d'une base de données des événements et de leur contexte dans le temps et dans l'espace	Un suivi de l'évolution des phénomènes dans le temps et dans l'espace est réalisé	Des tableaux et des graphiques montrant l'évolution du phénomène de l'insécurité routière dans le temps et dans l'espace sont produits. Ces tableaux et graphiques sont analysés, commentés et des éléments de contexte y sont décrits.
		Une présentation visuelle et chiffrée des événements et de leur contexte est faite	
5	Renforcer les capacités d'analyse des professionnels de la sécurité urbaine	Un renforcement des capacités d'analyse des professionnels de la sécurité urbaine est assuré	Les capacités d'analyses des professionnels de la sécurité urbaines sont renforcées à travers quelques formations. Il s'agit de : l'atelier sur les techniques d'analyse de l'information

			<p>sécuritaire</p> <p>l'atelier sur l'Observatoire de la Sécurité de la Commune de Ouagadougou trois jours de formation des gestionnaires de l'OSCO sur la cartographie</p>
--	--	--	---

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités

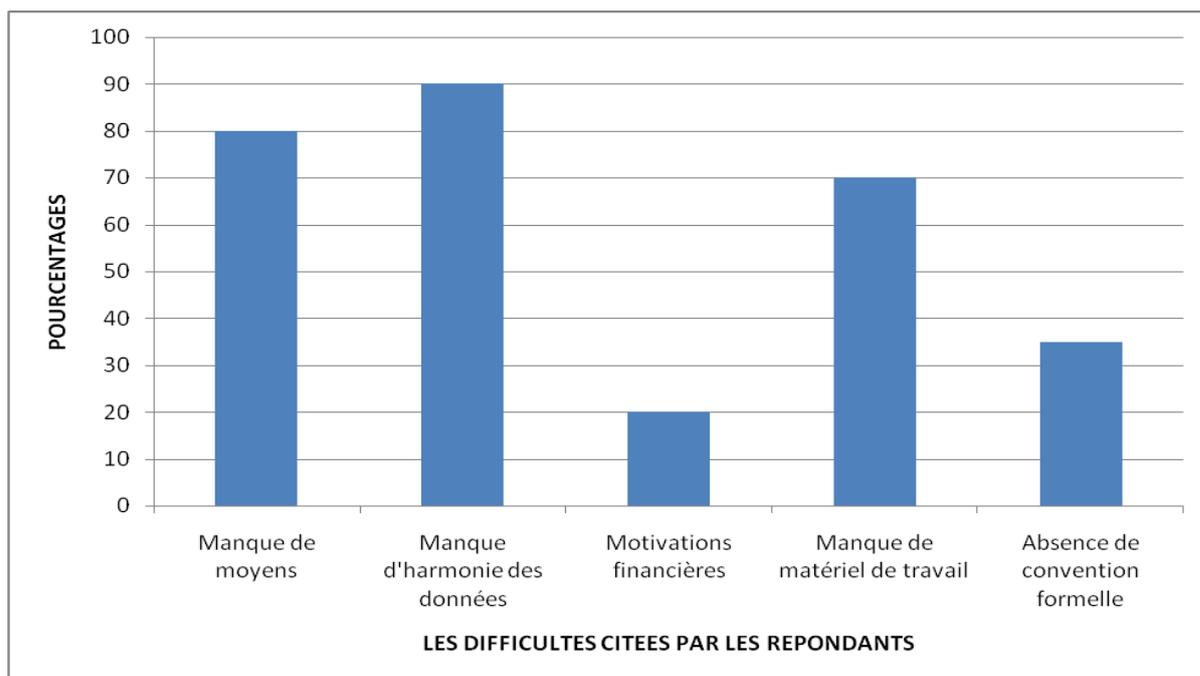
L'harmonisation de la collecte des données : sources de collecte différentes

Le manque de ressources matérielles et de moyens de locomotion : pour les déplacements sur le terrain et manque de GPS pour géo-référencier certains points et évènements avec exactitude

L'absence de motivation financière des membres de la cellule : une véritable source de démotivation

Les difficultés liées à la collecte des données : obtention difficile des informations auprès des partenaires

L'absence d'une convention de collaboration: manque de base claire de collaboration



Niveau d'appropriation de l'Observatoire par les acteurs locaux et nationaux

- **Connaissance des missions de l'OSCO** : une majorité des acteurs-décideurs connaît les missions de l'OSCO et ont recours aux données de l'OSCO
- **Décideurs locaux et nationaux se réfèrent aux rapports pour agir** :
 - grâce aux données, les autorités implantent (des panneaux de stop, des feux tricolores à des carrefours jugés trop dangereux)
 - A travers les recommandations de l'OSCO, des ralentisseurs, des directionnelles, et panneaux de signalisation sont dressés

Mesures

contraintes	Suggestions de mesures	Actions concrètes
De la visibilité de l'OSCO	-Une campagne médiatique	▪Participation de l'OSCO aux émissions de radiodiffusion, de télévisions et de presse écrite
	- Une semaine ou journée porte ouverte	▪Manifestations d'intérêt public : des jeux-concours, des jeux de découverte, des expositions des posters
	- Une érection de panneaux publicitaires ou une exploitation des panneaux électroniques	▪Des posters géants des carrefours accidentogènes et dangereux, limitations de vitesse sur les panneaux
	- Un lobbying ou parrainage	▪Faire parrainer l'OSCO par une ou des personnalité(s) de grande envergure
	- Le dépôt des rapports sur les bureaux des Présidents d'institutions du Pays	▪Envoyer ces rapports à tous les présidents d'institutions pour large diffusion et leur adhésion au combat de l'insécurité routière
	-Une multiplication des foras, des rencontres	▪Organiser régulièrement des rencontres des conférences publiques sur la sécurité routière
	-Une motivation à la recherche sur le sujet de	▪ Lancer un lobbying auprès des écoles de formation et des universités afin que le sujet

	l'insécurité et de la circulation	de la sécurité routière soit traité dans les travaux des étudiants et élèves professionnels.
Du fonctionnement administratif et de l'amélioration des activités de l'OSCO	-renforcement de la cellule de gestion administrative	▪ Le recrutement ou par l'affectation d'autres agents.
	- L'instauration d'un cadre de concertation	▪ Mise en place d'un cadre formel d'échange entre les acteurs ▪ Organiser des visites de courtoisie et d'échanges par trimestre auprès de ses principaux fournisseurs
	-L'Harmonisation des outils de collecte	▪ Etablir un partenariat franc avec la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale ▪ Organiser un atelier de travail collectif sur la base de la fiche Baac
	-L'amélioration du niveau d'analyse des données collectées	▪ Amélioration du niveau d'analyse et d'interprétations des données : Exemple : analyses sociologiques et psychologiques des comportements récidivistes et suicidaires de certains usagers de la route
	- La formulation des recommandations personnalisées	▪ Des suggestions recommandées et personnalisées adressées aux décideurs des zones concernées
Des difficultés Financières	-Un effort de la part des autorités communales	▪ Intégration des besoins de l'OSCO dans ses lignes budgétaires de la commune
- Une recherche de subvention, de sponsoring et de financement	▪ Exploitation du canal et des concepts de " parrainage " et de " campagne médiatique " pour avoir des sponsors volontaires	

- Une élévation de l'OSCO au niveau national	▪Hisser l'OSCO en une structure nationale pour avoir un budget conséquent
-Un renforcement des capacités du personnel	▪Former les agents de la cellule pour élargir leur champ de compétences
- Un Elargissement de la structure aux d'autres compétences	▪Faire appel à d'autres compétences pour brasser tous les volets de sécurité
- Une Désignation et l'installation des points focaux	Avoir des points focaux auprès des structures pour exprimer la présence de l'OSCO

CONCLUSION

On peut retenir entre autres que l'OSCO:

- ❖ jouit d'une bonne organisation administrative,
- ❖ a atteint un bon niveau de réalisation des activités programmées,
- ❖ est un outil partiellement approprié par les acteurs locaux,
- ❖ est handicapé par une insuffisance de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées,
- ❖ a des objectifs très nobles et ambitieux,
- ❖ peut avoir des performances plus amples si certaines recommandations sont mises en place;
- ❖ sa création est venue à point nommé, car malgré les difficultés, il a pu tirer son épingle du jeu;

- ❖ Il faut féliciter et saluer tous les partenaires qui se sont engagés pour soutenir l'OSCO et qui se sont investis pour la réalisation de sa phase pilote.

II- COMMUNICATION SUR L'EVALUATION PARTICIPATIVE DE L'INITIATIVE VOLONTAIRES COMMUNAUX POUR LA SECURITE ROUTIERE DU PROGRAMME CONJOINT DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE URBAINE A OUAGADOUGOU-COMPOSANTE 1

PLAN DE PRESENTATION

- **INTRODUCTION**
- **OBJECTIFS DE L'EVALUATION ET RESULTATS ATTENDUS**
- **METHODOLOGIE**
- **PRESENTATION DU PROGRAMME ET DU SERVICE VCSR**
- **RESULTATS DE L'EVALUATION**
- **RECOMMANDATIONS**

INTRODUCTION

Le Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine (PCRSU), initiative du gouvernement burkinabè et soutenu par le Système de Nations Unies au Burkina Faso, a été mis en place depuis **mai 2009** avec pour objectif de réduire de façon intégrée et participative l'insécurité dans la ville de Ouagadougou. La phase pilote de ce programme s'étale de 2010 à 2013.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSU, à travers la composante 1 du programme (qui en compte 03), un service spécifique a été créé en vue de permettre à la Commune de Ouagadougou d'améliorer l'offre de sécurité en matière de circulation routière

L'objectif global de l'évaluation est d'apprécier le fonctionnement et le niveau de performance du service des VCSR par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs initialement prévus

- L'objectif global de l'évaluation est d'apprécier le fonctionnement et le niveau de performance du service des VCSR par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs initialement prévus.
- De façon spécifique, il s'agira de :
- effectuer une analyse institutionnelle et organisationnelle du service des VCSR sur le plan de son efficacité ;
- apprécier le niveau d'appropriation des VCSR par les acteurs nationaux ;
- analyser les principaux facteurs ayant contribué à l'atteinte ou à la non atteinte des objectifs ;
- identifier les forces, les faiblesses et les opportunités relatives la création des VCSR ;
- apprécier la pertinence des objectifs, des stratégies et approches utilisées ;
- mesurer l'impact social et économique de l'activité « initiative emplois jeunes » exécutée dans le cadre du Programme sur la lutte contre le chômage et la réduction de la délinquance juvénile dans la ville de Ouagadougou ;

- proposer des mesures correctives pour améliorer les performances des VCSR.

RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, il est attendu les résultats suivants :

- les capacités techniques et organisationnelles du service des VCSR sont analysées ;
- le niveau d'appropriation des VCSR par les acteurs nationaux est apprécié ;
- les impacts des activités sont identifiés et analysés ;
- les points forts, les points faibles, les potentialités, les difficultés et les contraintes sont identifiées et analysées ;
- des recommandations concrètes pour l'amélioration des performances des VCSR sont formulées.
-

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- une phase préparatoire de la mission ;
- une phase de collecte de données terrain et d'informations relatives à la mise en œuvre du projet ;
- une phase de rédaction et de restitution/validation du rapport d'évaluation.

Présentation du PCRSU-O

La question de l'insécurité en milieu urbain dans un contexte de d'urbanisation accélérée et de croissance rapide de la population dans les villes, constitue de nos jours une préoccupation pour les décideurs et les autorités chargées de la gestion de ces villes. Face à cette situation, le gouvernement du Burkina Faso, avec l'assistance technique et financière du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat), a mis en place le Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine à Ouagadougou (PCRSU-O). Ce programme vise à apporter une réponse intégrée à la question de l'insécurité publique et de la criminalité en milieu urbain, prenant en compte la capitalisation des acquis réalisés par différents acteurs (Mairie, Gouvernement, Organisations

Non Gouvernementales, Système des Nations Unies, notamment le PNUD) dans certains domaines comme la police de proximité, la gestion des conflits, la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC).

Il vise trois résultats qui constituent en même temps ses principales composantes:

- 1) *La dimension sécuritaire est pleinement intégrée aux efforts locaux et nationaux de planification urbaine ;*
- 2) *L'approche de prévention participative de la sécurité est mise en œuvre à Ouagadougou et*
- 3) *La présence et l'utilisation des ALPC sont réduites à Ouagadougou*

Ces trois (3) composantes sont exécutées respectivement par la Commune de Ouagadougou (composante 1), le Ministère en charge de la sécurité (composante 2), et le Premier Ministère (composante 3). La quatrième composante est exécutive, elle assure la coordination du Programme.

Pays	BURKINA FASO
Titre du programme	Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine (PCRSU) à OUAGADOUGOU
Numéro du projet	000 57453
Durée du programme	03 ans
Période d'exécution	2010-2012
Sources de financement	Financement globale : 1. Gouvernement : en nature + USD 49 178 2. PNUD/ BCPR (TTF-CPR) : USD 2 562 000 3. PNUD Burkina Faso (Trac 1/2): USD 300 000 4. ONU-Habitat: USD 156 000 (en nature)
Option de gestion des fonds	Gestion parallèle
Bénéficiaires	Etat du BURKINA FASO, Communes et Populations de Ouagadougou

Agence de coordination	Ministère de l'Economie et des Finances (Direction Générale de la Coopération)
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité - Commune de Ouagadougou - Commission Nationale de Lutte Contre la prolifération des Armes Légères
Partenaires de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - PNUD et ONU-Habitat
Autres partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme - Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité - Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale - Ministère de la Promotion de la Femme

Présentation du service des Volontaires Communaux pour la Sécurité Routière (VCSR)

Le service des VCSR est né de la volonté des autorités municipales de la ville de Ouagadougou de renforcer les capacités opérationnelles de la Police Municipale, pour une meilleure prise en charge des problèmes de sécurité urbaine.

- L'arrêté municipal n°2010-157/CO/SG du 06 Septembre 2010 portant création, composition, attributions et fonctionnement des Volontaires Communaux pour la Sécurité Routière a permis à l'autorité municipale de concrétiser la création de cette structure.

Composition et structuration

Le service des volontaires est doté d'un effectif de cent (100) jeunes (dont 11 femmes).

Ces volontaires sont coiffés par dix (10) encadreurs issus de la Police Municipale et composés comme suit :

- un chef d'encadrement ;
- un chef d'encadrement adjoint ;

- cinq (05) encadreur de terrain ;
- une secrétaire ;
- deux (02) conducteurs.

Les missions

Les Volontaires sont chargés, sous la responsabilité de la Direction Générale de la Police Municipale de :

- réguler la circulation routière ;
- sensibiliser les usagers au respect du code de la route ;
- renseigner et orienter les usagers de la voie publique ;
- désengorger la voie publique ;
- signaler les infractions en matière de stationnement ;
- assister les élèves devant les entrées des établissements ;
- exécuter toutes autres tâches compatibles avec leur statut ;
- renseigner la Mairie sur les lampadaires non fonctionnels ou désuets ;
- renseigner la Mairie sur l'état de la voirie et des infrastructures de signalisation.

Organisation et fonctionnement

Les VCSR sont subdivisés en huit (8) groupes selon le découpage de la ville en huit (8) zones.

Chaque zone est sous la direction d'un encadreur (Policier Municipal) appelé chef de zone.

Les 100 VCSR recrutés dans le cadre du PCRSU-O étaient déployés au niveau de dix huit (18) carrefours les plus accidentogènes parmi les cent (100) carrefours géo localisés. De nos jours, les volontaires au niveau de quatre vingt un carrefours

RESULTATS DE L'EVALUATION

La pertinence

Ouagadougou est une ville en pleine croissance avec un nombre important d'engins à deux (02) roues.

Selon le rapport de l'Observatoire de Sécurité de la Commune de Ouagadougou (OSCO) sur les accidents de la circulation, il ressort qu'au cours de l'année 2012, **9129** cas d'accidents ont été recensés par la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers (BNSP) dans la Commune de Ouagadougou contre **7981** en 2011, soit une hausse de 12,58%.

- 11023 victimes d'accident contre 9520 en 2011, soit une hausse de 15,78% ;
- 440 victimes inconscientes contre 422 en 2011, soit une hausse de 4,26% ;
- 68 victimes décédées contre 97 décès en 2011, soit une baisse de 42,65% selon la BNSP et 92 victimes décédées au CHUYO du 15 mai au 31 décembre 2012. Ce qui porte le total de décès à 160 victimes par suite d'accidents de la circulation routière ;
- 95,53% des accidents ont concerné les deux roues contre 96,07% en 2011, soit une baisse de 0,57% ;
- 38,45% des accidents ont concerné les deux roues entre elles (2R#2R) contre 40,88% en 2011, soit une baisse de 6,32% ;
- 24,16% ont impliqué les deux roues contre les quatre roues (2R # 4R) contre 24,33% en 2011, soit une baisse de 0,70% ;
- 20,37% ont concerné les deux roues seules (2R seules = chute libre) contre 17,06% en 2011, soit une hausse de 16,25% ;
- 10,05% concernent les deux roues contre les piétons (2R # piétons) contre 10,03% en 2011, soit une hausse de 0,20%.
- Au regard de cette situation, l'action des VCSR pour appuyer à la régulation de la circulation routière afin d'améliorer la sécurité des usagers répond à un besoin réel des usagers et des autorités municipales
- Cette pertinence tient également du fait que les volontaires sont déployés selon une hiérarchisation des lieux et des heures

- Aussi, selon un sondage mené par la Composante 1 en 2011 sur la perception de l'action des VCSR, 98% des enquêtés (riverains comme usagers) trouvent l'initiative pertinente et l'apprécient positivement.

L'efficacité de l'unité VCSR

L'efficacité de l'organisation mise en place

La mise en œuvre du service des volontaires communaux pour la sécurité routière a nécessité la mise en place d'un dispositif organisationnel qui a permis:

- *le recrutement des VCSR au sein des populations de l'arrondissement d'origine ;*
- *le déploiement des VCSR au niveau des carrefours dans leur arrondissement d'origine ;*
- *la désignation d'un responsable des VCSR par carrefour;*
- *la répartition des chefs de zones par arrondissement ;*
- *la désignation de policier municipal comme chef de zone ;*
- *un chef d'encadrement et chef de service qui est chargé de la coordination et du suivi des VCSR.*

Une telle organisation a permis effectivement d'une part de mobiliser des centaines de jeunes volontaires des différents arrondissements de la ville de Ouagadougou à travers les différentes vagues de recrutements réalisés et d'autre part de les occuper pour la durée de la phase pilote du projet

Une des stratégies organisationnelles mise en place dans le cadre de cette initiative des VCSR a été de rapprocher les volontaires de leurs lieux d'intervention en les affectant au niveau des carrefours de leurs arrondissements de résidence. Ce qui permet de gagner en temps, en efforts physiques, en efficacité et en coût de transport pour rejoindre les zones d'intervention

L'efficacité de l'appui technique et logistique

Appui technique

La régulation de circulation routière nécessite des compétences techniques en la matière. Il faut pour cela des ressources humaines qui connaissent et maîtrisent les règles du code de la route. Ceci a été pris en compte dans le cadre du service des volontaires à travers :

- *la formation technique reçue par les volontaires en matière de régulation de la circulation routière ;*
- *l'appui accompagnement des chefs de zones ;*
- *le point physique (Formation commune de base ou formation militaire de base) ;*
- *les rencontres bilans en fin de chaque semaine avec l'ensemble des volontaires.*

L'efficacité de l'appui technique et logistique

Appui logistique

Des efforts ont été consentis par la Mairie de Ouagadougou pour mettre à la disposition du service des VCSR un espace clôturé avec à l'intérieur un bâtiment pour abriter le siège. Aussi, les Volontaires, ont été dotés en tenues (pantalons, chemises, chaussures et casquettes) et en matériel de travail (cônes servant de balises, sifflet, raquettes, gilets fluorescents) par le programme et la Direction Générale de Police Municipale.

Au-delà de l'équipement des volontaires, une moto a été mise à la disposition du service des VCSR pour la supervision des équipes sur le terrain. Le service reçoit trimestriellement une dotation en carburant de deux cent mille (200.000) francs

L'efficacité du système de suivi et d'évaluation

Faute de plan d'actions, il n'a pas été mis en place, dans le cadre de cette initiative, un système de suivi et d'évaluation conventionnel propre à ce service des VCSR.

Cependant, le suivi des activités menées se fait à un double niveau :

- le premier niveau est celui du suivi global mené par la cellule de gestion de la composante 1 dans le cadre du suivi et évaluation de l'ensemble des activités du programme ;
- le second niveau est celui mis en place par le service des VCSR à travers un dispositif composé d'une équipe d'appui à son siège avec un secrétariat, des chefs de zones et des chefs de carrefours

Ce système de suivi mis en place permet certes d'avoir une vue des activités menées par les VCSR, mais il ne permet pas d'apprécier le niveau de performance du service.

L'efficacité du programme

Sous l'angle des ressources financières et matérielles

- Dans le cadre de ses missions, le Volontaire reçoit une prime mensuelle de quatre vingt (80) dollars US.
- Les tenues de travail, les rackets, les sifflets, les casquettes sont mis à la disposition des VCSR par le programme.
- Pour ce qui est des encadreurs, en tant que fonctionnaires de la commune, aucun appui financier n'a été prévu pour ces derniers.

En somme, le service des VCSR ne dispose pas des ressources financières et matérielles suffisante pour son fonctionnement ce qui contribue à réduire l'efficacité du dispositif opérationnel au niveau de l'encadrement.

Sous l'angle des ressources humaines

Cent (100) VCSR mise en place dans le cadre du PCRSU-O et sont déployés au niveau des dix huit (18) carrefours les plus accidentogènes de la ville de Ouagadougou

Au regard de cet écart entre le personnel disponible et le nombre de carrefours à couvrir, des efforts ont été consentis par l'Etat pour renforcer le dispositif:

- Trois cent (300) jeunes Volontaires ont été recrutés en 2012
- Deux cent quatre-vingt dix (290) en 2013; Ce qui porte le nombre total de volontaires à six cent quatre vingt dix (690) de nos jours qui couvrent 81 carrefours identifiés

Les effets et impacts de l'initiative VCSR

Au niveau institutionnel

L'initiative VCSR, a permis de réorienter certains agents de la police municipale dévolus aux contrôles routiers vers la sensibilisation dans les ménages.

Trois mille vingt deux (3022) ménages dans les dix (10) secteurs les plus insalubres de la Commune de Ouagadougou ont pu être sensibilisés par la police municipale dans ce cadre.

Au niveau du renforcement des capacités

690 jeunes de la commune de Ouagadougou en civisme et en régulation de la circulation routière.

Au niveau social

- création d'emplois pour les jeunes (100 volontaires recrutés par le PCRSU, 590 par l'Etat) et lutte contre le chômage à travers l'initiative « emploi jeunes » ;
- renforcement des capacités des jeunes volontaires en matière de civisme et de régulation de la circulation routière ;
- développement de lien de solidarité entre les VCSR (soutiens multiformes lors d'évènements heureux ou malheureux) ;
- amélioration de l'image, surtout des filles, au sein des familles grâce à l'occupation et à l'obtention d'un revenu par le biais du volontariat.

L'appropriation de l'initiative des VCSR par les acteurs nationaux

- 100 VCSR recrutés dans le cadre du PCRSU-O.
- 300 jeunes volontaires ont été recrutés et mis en service dans le cadre du projet Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) en 2012
- 290 VCSR mobilisés en 2013 dans le cadre du même projet pour renforcer le dispositif

Au-delà de ces effectifs, des efforts ont été consentis par la commune de Ouagadougou pour mettre un siège à la disposition des VCSR et du personnel de la Police Municipale pour leur encadrement.

La pérennité des acquis de l'initiative des VCSR

- Au niveau institutionnel, le service des VCSR est placé sous la tutelle de la Direction de la Police Municipale qui a affecté du personnel pour son fonctionnement. Cette tutelle, au-delà de sa pertinence, ne suffit pas à elle seule pour garantir la pérennité de ce service.
- Au plan financier, la rémunération des six cent quatre-vingt dix (690) VCSR nécessite annuellement la somme de trois cent neuf millions neuf cent soixante mille (309.960.000), montant alloué par le PCRSU-O (48.000.000FCFA) et le projet HIMO du Ministère en charge de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (261.960.000FCFA)

La pérennité d'une telle initiative après le retrait de la coopération extérieure va nécessiter la mobilisation des ressources financières non négligeables ou la mise en place de stratégies efficaces.

RECOMMANDATIONS

L'initiative des VCSR a connu du succès mais aussi des faiblesses mais elle mérite d'être poursuivie. Dans cette perspective, les recommandations suivantes sont formulées :

- ériger le service des VCSR en une unité spécialisée dans la régulation de la circulation routière, avec un cadre juridique, des ressources matérielles et financières, un dispositif organisationnel, un plan d'actions et de suivi évaluation ;
- élaborer un plan d'actions et un cadre de suivi évaluation selon les principes de la Gestion Axée sur les Résultats ;
- mettre en place des textes pour régir le recrutement et les activités des volontaires ;
- initier des actions d'accompagnement (formations en entrepreneuriat, opérations permis de conduire, etc.) des volontaires en fin de contrat en vue de leur insertion socioprofessionnelle ;
- renforcer les actions de communication sur l'unité VCSR et ses activités ;
- limiter le nombre de renouvellements du contrat des VCSR à un seul, pour permettre de toucher davantage de jeunes ;
- développer des stratégies de partenariat et de mobilisation des ressources au niveau local ;
- envisager d'inscrire une ligne budgétaire au niveau de la commune de Ouagadougou pour prendre en charge le service des volontaires communaux ;
- nouer un partenariat avec le service national pour le développement (SND) et le Programme National de Volontariat pour la mise à disposition de personnel.

III- COMMUNICATION SUR LE RAPPORT DE L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE L'UNITE FEMMES ET MINEURS DE LA POLICE MUNICIPALE

PLAN

- INTRODUCTION**
- CONTEXTE DE LA CREATION DE L'UNITE FEMMES ET MINEURS**
- CONTEXTE DE L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE L'UFM**
- RESULTATS DE L'ÉVALUATION**
- RECOMMANDATIONS**

INTRODUCTION

Ampleur de l'insécurité à Ouagadougou

Conséquences de l'insécurité de façon générale

Conséquences de l'insécurité sur les femmes et les enfants la réponse apportée l'insécurité.

L'insécurité est d'une ampleur inquiétante dans la commune au regard :

- ✓ de la tendance à la hausse des infractions à Ouagadougou;
- ✓ de l'apparition et la montée de nouvelles formes de délinquance;
- ✓ de l'utilisation fréquente des armes légères dans le cadre de la criminalité urbaine;
- ✓ L'insécurité constatée dans la commune devient exacerbée lorsqu'elle est envisagée sous l'angle de ses effets sur les femmes et les enfants. Ils en sont généralement les premières victimes.

Les conséquences de l'insécurité de façon générale

L'insécurité est un problème majeur qui mine le capital social et affecte négativement l'économie locale. Elle engendre la psychose, laquelle est porteuse d'incertitudes sur le lendemain (Document de Stratégie de Développement Urbain de la ville de Ouagadougou 2007).

Conséquences de l'insécurité sur les femmes et les enfants

Les conséquences de l'insécurité sur la jouissance par les femmes et les enfants de leurs droits humains sont graves : elle met la vie des femmes et mineurs en danger, réduit leur liberté et gêne les activités quotidiennes.

La réponse apportée l'insécurité

- ✓ La mise en place par l'Etat burkinabè du PCRSU avec l'appui technique et financier du PNUD et de ONU-HABITAT.

La création de l'UFM entre dans la mise en œuvre des activités de ce programme.

CONTEXTE DE LA CREATION DE L'UFM

❑ PRESENTATION PCRSU

❑ PRESENTATION DE L'UFM

❑ PRESENTATION DU PCRSU

- ❖ Finalité du PCRSU
- ❖ Les composantes du PCRSU
- ❖ Prise en compte de l'approche genre dans sa mise en œuvre
- ❖ Finalité du PCRSU

Apporter une réponse intégrée et participative à la question de l'insécurité publique et de la criminalité en milieu urbain en prenant en compte la capitalisation des acquis réalisés par différents acteurs (Mairie, Gouvernement, ONG, Système des Nations Unies) dans certains domaines comme la police de proximité, la sécurité routière, la sécurité des femmes, la lutte contre la prolifération ALPC.

❑ Les composantes du PCRSU

- Composante 1 : « La dimension sécuritaire est pleinement intégrée aux efforts locaux et nationaux de planification urbaine » ;
- Composante 2 : « L'approche de prévention participative de l'insécurité est mise en œuvre à Ouagadougou » ;
- Composante 3 : « La présence et l'utilisation des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) sont réduites à Ouagadougou »;
- Composante 4 : « Gestion du programme ».

Le PCRSU/ COMPOSANTE 1

Objectif général:

Contribuer à la réduction de l'insécurité publique et de la violence urbaine de façon durable dans la commune de Ouagadougou et d'appuyer l'intégration de la dimension sécuritaire dans les outils nationaux et locaux de planification urbaine.

Objectifs spécifiques :

- 1) Réaliser un diagnostic de la délinquance urbaine à Ouagadougou et formuler une stratégie de prévention de l'insécurité publique et de la violence urbaine ;
- 2) Renforcer les capacités locales de collecte et d'analyse des informations ;
- 3) Sensibiliser les acteurs locaux à la problématique sécuritaire en milieu urbain ;
- 4) Renforcer les capacités opérationnelles de la Police Municipale ;
- 5) Réaliser des aménagements sécuritaires et de loisirs ;
- 6) Renforcer la sécurité routière.

Le PCRSU/ COMPOSANTE 1

- ✓ Structure chargée de sa mise en œuvre : Commune de Ouagadougou.
- ✓ La création au sein de la Police Municipale de l'Unité Femmes et Mineurs (UFM) s'inscrit dans la mise en œuvre des activités de cette Composante.
- ✓ Elle témoigne aussi de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du programme.

PRESENTATION DE L'UFM

- Justification de sa création
- Idées qui transparaissent avec la création de l'UFM
- Texte fondateur
- Missions de l'UFM
- Actions à envisager au sein de l'UFM

Justification de la création de l'UFM

- Importance de la population féminine et mineure dans la commune :

- En 2006, 49,48 % de la population de Ouagadougou était des femmes (RGPH 2006) et la population de 0 à 14 ans représentait 34,5% de la population. Ce frange de la population fait partie des groupes les plus vulnérables ou à risque.

❑ Limites constatées dans les réponses classiques apportées aux problèmes des femmes et enfants

Les méthodes classiques n'intègrent pas systématiquement la spécificité et la délicatesse de la question des groupes vulnérables ; Une enquête réalisée par la commune et le PCRSU a révélé que les femmes (30,4%) n'étaient pas satisfaites des interventions de la Police Municipale.

Idées qui transparaissent

- ✓ la prise en compte du genre dans les activités de la police municipale;
- ✓ la prise en compte des limites des mesures classiques de police face aux difficultés rencontrées par les femmes et les mineurs.
- ✓ une nouvelle vision dans les rapports entre la Police Municipale et les populations.

Texte fondateur de l'UFM

Arrêté n°-2011-032 CO/SG du 22 février 2011 portant Création, composition, attributions et fonctionnement d'une Unité spécialisée dans la prise en charge des Populations féminines et mineures dans la Commune de Ouagadougou.

Missions de l'UFM (art. 3 de l'arrêté)

- ✓ Appuyer les femmes et les mineurs en difficulté ;
- ✓ Contribuer à un changement de comportements des agents de la PM vis-à-vis des femmes et des mineurs ;
- ✓ Promouvoir l'amélioration des relations entre PM, femmes et mineurs ;
- ✓ Promouvoir l'amélioration des services offerts par la PM aux femmes et aux mineurs ;

- ✓ Assurer une plateforme de collaboration entre tous les acteurs intervenant dans le domaine des violences à l'égard des femmes et des enfants.

Les actions à envisager au sein de l'UFM (art 4 de l'arrêté)

- ✓ Établir l'état des lieux de la qualité des services et des relations PM-femmes et mineurs et assurer une formation et une éducation des acteurs ;
- ✓ Assister à tous moment les victimes d'agressions diverses par le biais de la cellule de veille ;
- ✓ Développer des indicateurs de niveau de vulnérabilité des femmes et des mineurs en difficulté en vue de mieux organiser les actions et activités de la structure ;
- ✓ Formuler une fiche d'évaluation des relations entre femmes, mineurs et policiers municipaux ;
- ✓ Développer une charte de bonne conduite des policiers municipaux vis-à-vis des femmes et des mineurs ;
- ✓ Définir des formes d'assistance à apporter aux femmes et aux mineurs en difficultés ou victime des actes de violences ;
- ✓ Organiser des journées portes ouvertes ciblant les femmes et les mineurs ;
- ✓ Identifier et justifier les besoins en formation et en équipement du personnel direct et d'appui à l'UFM

CONTEXTE DE L'EVALUATION PARTICIPATIVE DE L'UFM

- INTRODUCTION
- OBJECTIFS DE L'EVALUATION PARTICIPATIVE DE L'UFM
- RESULTATS ATTENDUS
- METHODOLOGIE UTILISEE

❑ INTRODUCTION

- ✓ Fin de la phase pilote du PCRSU.
- ✓ Evaluation finale du PCRSU janvier 2013.
- ✓ Au niveau de la composante 1, l'une des activités à réaliser dans cette période au titre du produit 4 « Renforcement des capacités opérationnelles de la Police Municipale » est l'évaluation de l'UFM.

✘ OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Objectif général :

Apprécier le fonctionnement et le niveau de performance de l'UFM par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs initialement prévus.

Objectifs spécifiques :

- Effectuer une analyse institutionnelle et organisationnelle du l'UFM sur le plan de son efficacité, de son mécanisme de communication et de suivi-évaluation ;
- Évaluer le niveau de réalisation des activités programmées et apprécier leur pertinence par rapport aux résultats fixés ;
- Evaluer le niveau d'atteinte des cibles ;

Objectifs spécifiques :

- ✓ Apprécier le niveau d'appropriation de l'UFM par les acteurs nationaux ;
- ✓ Analyser les principaux facteurs ayant contribué à l'atteinte ou à la non atteinte des objectifs
- ✓ Apprécier la pertinence des objectifs, des stratégies et approches utilisées ;
- ✓ Proposer des mesures correctives pour améliorer les performances de l'UFM.

RESULTATS ATTENDUS

- ✘ Les capacités techniques et organisationnelles de l'UFM sont identifiées et analysées ;

- ✘ Le niveau d'appropriation de l'UFM par les acteurs nationaux est apprécié ;
- ✘ Les impacts des activités sont identifiés et analysés ;
- ✘ Les points forts, les points faibles, les potentialités, les difficultés et les contraintes sont identifiées et analysées ;
- ✘ Des recommandations concrètes pour l'amélioration des performances de l'UFM sont formulées. (TDR)

✓ **METHODOLOGIE UTILISEE**

- ✘ La rencontre de cadrage: elle a eu lieu le 22 mai 2013 avec les responsables du PCRSU- Composante 1;
- ✘ La Revue documentaire (documents du Programme, rapport final d'évaluation du programme et des rapports d'activités de l'unité). Elle a permis de repérer les objectifs et résultats attendus du PCRSU et les activités prévues pour atteindre les objectifs fixés, les objectifs assignés à l'UFM ainsi que les actions qu'elle envisage d'entreprendre, les activités réalisées par l'unité.

La collecte de données sur le terrain

- ✓ Échantillon indicatif (42 personnes), composé de personnes de profil et position hiérarchique différente, averties et bien informées sur les objectifs et les actions de l'UFM.
- ✓ Outils de collecte de données : Des guides d'entretien semi structurés, validés par les responsables de PCRSU-Composante 1.
- ✓ Déroulement des entretiens en deux étapes :

Evaluation interne faite par les animateurs de l'UFM, les membres du PCRSU Composante 1 et les agents de la PM;

Evaluation externe de l'UFM par les PTF (PNUD et ONU HABITAT), les partenaires extérieurs de l'UFM, les personnes bénéficiaires.

Analyse et traitement des données

Données qualitatives relatives aux opinions, perceptions des acteurs sur les actions de l'UFM. Elles ont permis de cerner les progrès enregistrés et les difficultés rencontrées par l'unité.

Après la saisie, les données ont fait l'objet d'une analyse thématique pour faire ressortir les grandes tendances concernant chaque thème abordé.

RESULTATS DE L'EVALUATION

- PERTINENCE DES OBJECTIFS ET DES STRATEGIES DE L'UFM**
- EFFICACITE DE L'UFM**
- L'IMPACT DES ACTIVITES DE L'UFM**

✓ PERTINENCE DES OBJECTIFS ET DES STRATEGIES

❖ PERTINENCE DES OBJECTIFS

Entretiens : les objectifs de l'UFM sont pertinents aussi bien du point de vue de la cohérence de cette unité avec les missions de la PM que celui de cohérence avec les priorités et les besoins des bénéficiaires.

❖ PERTINENCE DES STRATEGIES DE L'UFM

Eléments d'appréciation:

- ✓ La communication vers les cibles
- ✓ La communication à l'interne,
- ✓ Le suivi, évaluation des activités de l'UFM ;
- ✓ Le partenariat avec les autres acteurs œuvrant dans le domaine des violences à l'égard des femmes et des enfants.

La communication vers les cibles

- ✓ Orientée vers la communication pour le changement de comportement. L'UFM mène des activités de sensibilisation, des actions de prévention de la violence, des études, des activités de renforcement de ses capacités et participe à des activités visant au renforcement de ses capacités.
- ✓ Ces activités ont été médiatisées et l'UFM a noué un partenariat avec la radio municipale et savane FM.

La communication à l'interne/ suivi, évaluation

- ✓ Elle est faite à l'aide de rapports trimestriels réguliers et détaillés de ses activités. L'efficacité de ce système de communication est appréciable.
- ✓ L'UFM ne procède pas à l'évaluation de ses activités alors qu'une telle évaluation est efficace pour mesurer le degré d'appropriation de son message par les bénéficiaires à la fin de l'activité.
- ✓ Partenariat avec des structures étatiques, des structures communales, des structures privées
- ✓ Adhésion à des réseaux tels le Réseau de protection de l'enfance de la ville de Ouagadougou,
- ✓ Accompagnement des structures partenaires dans leurs activités,
- ✓ Organisation d'activités à l'intention des structures partenaires,
- ✓ Collaboration avec des structures du PCRSU (l'OSCO);
- ✓ L'UFM bénéficie de l'accompagnement des autres services de la PM
- ✓ l'UFM a, de prime abord, une démarche orientée vers la sensibilisation, la capitalisation des expériences d'autres acteurs et la prévention. Ce qui est pertinent pour l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés.

✓ **EFFICACITE DE L'UFM**

EFFICACITE DE L'ORGANISATION DE L'UFM

Organes :

- ✓ un comité de gestion composée d'un coordonnateur, de trois membres (un officier supérieur de PM, un agent de PM et un membre de la direction du développement social de la commune de Ouagadougou)
- ✓ une cellule de veille.
- **Point de vue des enquêtés :**

Forces :

- ✓ La mise en place de la cellule de veille constitue un atout majeur pour l'unité
- ✓ La collaboration avec d'autres structures spécialisées dans la prise en charge des problèmes de femmes et des enfants participe à son efficacité.

- ✓ La présence de femmes parmi les animateurs de la cellule constitue un atout.

Insuffisances :

- ✓ le personnel affecté à l'animation de l'UFM est insuffisant.
- **Performances de l'UFM**
- ✓ Activités de sensibilisation : 25 sorties pour animation grand public ; 25 sorties sur des sites fréquentés par des enfants en situation de rue ou des femmes en situation de mendicité, 35 causeries éducatives.
- ✓ 159717 personnes ont été touchées par les activités de sensibilisation de l'UFM ;
- ✓ 188 femmes et enfants ont bénéficié d'une mesure de prise en charge ;
- ✓ 42 femmes et enfants ont bénéficié des activités de suivi ;

Mis en rapport avec les objectifs du PCRSU, l'action de l'UFM s'inscrit dans deux résultats attendus :

Un diagnostic de la délinquance urbaine à Ouagadougou est réalisé et validé ;

- Un module de formation de l'unité spécialisée dans la prévention de l'insécurité des populations féminines et mineures au sein de la PM est disponible et des formations assurées.
- Taux de réalisation : 100% pour le premier objectif ;
- Taux de réalisation du second résultat 100% :
- Résultats attendus satisfaits à 100%.

Appréciation des enquêtés

Les participants à l'enquête ont jugé le fonctionnement de l'UFM satisfaisant, la plupart d'entre eux affirme que « *L'UFM fonctionne bien en dépit de ses moyens très modestes* » et que *les résultats de l'unité mis en rapport avec les moyens dont elle dispose sont très satisfaisants* ».

Forces de l'UFM selon les enquêtés :

- ✓ le rattachement de l'unité à la direction de la PM ;
- ✓ la détermination, le dévouement et la promptitude de l'équipe ;
- ✓ l'efficacité des moyens de communication que sont le PC radio et le numéro vert ;
- ✓ les efforts consentis pour renforcer les capacités des membres ;
- ✓ Fonctionnement permanent de la cellule de veille ;
- ✓ la disponibilité de l'équipe d'intervention tous les jours même les jours non ouvrables.

Insuffisances :

- Insuffisance des moyens matériels, financiers et logistiques
- Absence de locaux pour l'accueil des femmes et enfants en transit
- Personnel insuffisant.
- Manque de personnel qualifié
- Insuffisance des formations reçues, les voyages d'étude et d'échange d'expérience
- l'UFM ne compte pas en son sein du personnel spécialisé dans les questions sociales.

Opportunités de L'UFM :

- ✓ Proximité avec les populations ;
- ✓ Fonctionnement de façon permanente ;
- ✓ Partenariat avec le MPFG
- ✓ Appartenance au Réseau de protection l'enfant

☐ L'IMPACT DES ACTIVITES DE L'UFM

- ✓ **LES EFFETS DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION ET DES ETUDES**
- ✓ **LES EFFETS DES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET FILLES EN DIFFICULTES**
- ✓ **APPROPRIATION DE L'UFM PAR LES ACTEURS NATIONAUX**

❖ EFFETS DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION

- ✓ Activités ayant contribué à une meilleure connaissance par les populations de leurs droits, de leurs devoirs, des missions de la PM, des structures étatiques et associatives œuvrant dans le domaine de la protection des droits de la femme et de l'enfant.
- ✓ L'intérêt manifesté pour les thèmes développés constitue un pas important vers la prise en compte des informations et conseils reçus pour un changement de comportements au sein des populations.
- ✓ Un engouement pour l'UFM, aussi bien de la part des femmes et mineurs en difficulté, de la population en général que des acteurs œuvrant dans le domaine de la protection des droits de la femme et de l'enfant.

❖ EFFETS DES ETUDES

- ✓ La cartographie des zones à risque de Ouagadougou a été mise à la disposition des acteurs étatiques en charge des questions de sécurité qui pourront s'en servir comme outils d'aide à la prise de décision. Certaines zones dangereuses identifiées ont été réaménagées pour réduire les facteurs d'insécurité.
- ✓ La publication sur le site web de la Police Municipale à travers le dépliant sur l'UFM qui permet prévenir les femmes sur les dangers que présentent ces zones pour les amener à prendre des mesures préventives.

❖ LES EFFETS ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE

- « Les activités de prise en charge de l'UFM ont permis de sauver la vie à des enfants, de sortir d'autres de la situation de maltraitance ou de violence dans laquelle ils se trouvaient. Des familles ont été réunies ».
- Satisfaction des bénéficiaires des différentes prises en charge qui ont participé à l'enquête déclarent être satisfaits des services de l'UFM.
- L'effet de ces activités est donc perceptible et l'ensemble des participants à l'enquête l'a relevé et salué.

❖ APPROPRIATION PAR LES ACTEURS NATIONAUX

- ✓ Création bien accueillie par les autorités

Elle a reçu des lettres de félicitation et d'encouragement de la part du Premier Ministre, du Ministre en charge de la promotion de la femme, celui l'Administration territoriale et de la Sécurité et du Ministre en charge de l'Action sociale et de la Solidarité nationale.

- ✓ Satisfaction des autorités étatiques quant aux résultats atteints par la structure.
- ✓ Intérêt particulier pour les informations collectées.

La création de l'UFM une évolution notable dans la vision des autorités municipales en matière de sécurité urbaine. (Encadré propos du maire sortant)

L'unité a bien intégré le dispositif organisationnel de la PM.

L'unité a été bien accueillie par les agents de la PM. Ses activités ont contribué à un changement de comportement de ces derniers.

L'UFM est bien intégrée dans le domaine de la prise en charge des femmes et mineurs en difficultés.

L'ensemble des structures ayant participé à l'enquête ont souligné l'excellence des rapports de collaboration et recommandé le renforcement de cette collaboration pour des résultats encore plus importants.

L'UFM a eu un impact satisfaisant sur les groupes cibles.

❖ RECOMMANDATIONS

❑ A L'INTENTION DE L'UFM

- ✓ Se doter d'un plan d'actions et de programme d'activités ;
- ✓ Se doter d'un plan de communication ;
- ✓ Se doter d'un mécanisme propre de suivi-évaluation ;
- ✓ Travailler à la visibilité de l'UFM ;

❑ A L'ENDROIT DE LA COMMUNE

- ✓ Prendre en compte le budget de l'UFM dans le budget de la commune ;
- ✓ Doter l'UFM de moyens matériels, financiers et logistiques conséquents ;
- ✓ Doter l'UFM d'un site propre et bien aménagé

❑ A L'INTENTION DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- ✓ Assurer à l'UFM un appui conséquent en ressources financières et techniques pour une meilleure prise en charge des femmes et des mineurs en difficultés ;
- ✓ Appuyer la commune dans l'aménagement du site ou des locaux de l'UFM ;
- ✓ Appuyer la commune dans le renforcement des capacités techniques du personnel de l'UFM.

**IV- COMMUNICATION SUR L'EVALUATION PARTICIPATIVE
DU POSTE DE COMMANDEMENT RADIO ET DES UNITES
MOBILES D'INTERVENTION DE LA POLICE MUNICIPALE
DE OUAGADOUGOU**

PLAN DE L'EXPOSE

- INTRODUCTION GENERALE
- DEMARCHE METHODOLOGIQUE
- CHAPITRE I : LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
- CHAPITRE II : ANALYSE DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DU PC RADIO
- CHAPITRE III - ANALYSE DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'UNITE MOBILE VEHICULEE ET DE L'UNITE MOBILE CYCLISTE.
- .CHAPITRE : IV - ANALYSE DES EFFETS DE L'APPORT DU MATERIEL ACQUIS SUR L'OPERATIONNALITE DES DEUX UNITES
- CHAPITRE V : ANALYSE DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PC RADIO ET DES UNITES MOBILES PAR LES POPULATIONS.

- RECOMMANDATIONS
- CONCLUSION GENERALE

INTRODUCTION

La Commune de Ouagadougou, à travers sa Police Municipale, a bénéficié de l'appui du Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité à Ouagadougou (PCRSU-O) formulé sous le leadership de la Commune de Ouagadougou et de l'ONU-Habitat et approuvé le 28 mai 2009 par le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le présent rapport vise à évaluer les atteintes de l'objectif de renforcement des capacités de la PM, à travers notamment ses entités opérationnelles que sont le PC radio et les unités mobiles.

Pour cela, l'étude qui sera diachronique s'articulera autour des points principaux suivants

- analyse des capacités techniques et organisationnelles du Poste de Commandement Radio ;
- analyse des capacités techniques et organisationnelles des unités mobiles d'intervention ;
- analyse des effets de l'apport du matériel acquis sur l'opérationnalité de la PM ;
- analyse du niveau d'appropriation du PC radio et des unités mobiles par les populations.

Elle se termine par des recommandations

LA METHODOLOGIE

La démarche méthodologique suivie dans la réalisation de la présente étude a été bâtie autour de la préoccupation principale bien ressortie dans les objectifs et les résultats attendus à savoir ; apprécier le fonctionnement et le niveau de performance du PC radio et des unités mobiles de la police municipale par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs initialement prévus.

L'évaluation des performances des unités s'est opérée à travers une analyse documentaire composée en grande partie des rapports de police assez fournis et surtout à travers les entretiens réalisés auprès des membres du comité de pilotage, des agents des unités concernées, à savoir, le PC-Radio, les unités mobiles, les partenaires techniques et financiers, les bénéficiaires, et des autorités communales et à travers les responsables de sécurité dans les arrondissements. Nous avons pu

également rencontrer également l'ancien Maire de la ville et quelques membres des comités locaux de sécurité.

DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE

Quelques difficultés ont émaillé la phase de collecte des données sur le terrain. On peut citer entre autres:

- L'indisponibilité du Maire de la Ville
- Le délai très court de l'étude qui n'a pas permis de rencontrer tous les acteurs
- Le budget assez modeste dédié à l'étude.
- Les difficultés pour retrouver les CLS surtout après le redécoupage communal.
- Les problèmes liés aux statistiques d'intervention des unités. On appréhende difficilement les statistiques des interventions du PC-Radio des autres unités mobiles d'intervention.

LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Au Burkina Faso, la gestion en matière de sécurité publique municipale s'est construite progressivement à partir des élections municipales de 1995 .C'est ainsi la Police Municipale a été créée au Burkina Faso par décret N°95-291/PRES/MAT/MEFP/MI du 6 juillet 1995

Créée en 1995, et placée sous la direction d'un commandant, la Police municipale de Ouagadougou comptait à ses débuts quinze (15) agents détachés de la Police nationale (tous grades confondus).

LES UNITES CONCERNEES PAR L'EVALUATION

Le Pc-Radio dépend hiérarchiquement de la Direction des Finances et du Matériel.

Il assure, l'encadrement des opérateurs radio, la formation en procédure radio, la bonne gestion des appels radio, le standard, le suivi du matériel radio, l'évaluation des besoins en matériel de communication de la Police Municipale.

LES UNITES MOBILES D'INTERVENTION

Les unités mobiles relèvent de la direction de la sécurité publique La Direction de la Sécurité Publique se subdivise en quatre services parmi lesquels le service des unités mobiles d'intervention, elle-même organisée en cinq sections dont quatre opérationnelles pour l'instant. L'évaluation en cours concerne de manière spécifique, l'unité mobile véhiculée et l'unité mobile cycliste qui ont bénéficié des apports du PCRSU.

L'UNITE MOBILE VEHICULEE

Elle est chargée de :

- Protéger les personnalités lors des grands évènements ;
- Gérer les troubles mineurs à l'ordre public ;
- Assurer l'appui des activités des autres services ;
- Lutter contre les médicaments de la rue et les boissons frelatées ;
- Assister les déficients mentaux.

L'UNITE MOBILE CYCLISTE

Elle a pour attributions de :

- Lutter contre les atteintes à la tranquillité et à la salubrité publique ;
- Assurer l'assistance des personnes vulnérables sur les grandes artères de la ville (scolaires, vieillards, handicapés ...)
- Organiser des séances de travail avec les tenanciers des débits de boissons et autres lieux sur les questions d'hygiène, de salubrité et de nuisances sonores ;
- Appuyer la Direction de la propreté et les services sanitaires sans le cadre de leurs missions de salubrité, d'hygiène et de santé. Cette unité compte 30 agents. Dans le cadre du PCRSU, cette unité avait pour activité la sensibilisation de près de 2000 ménages à l'hygiène et la tranquillité publique

CHAPITRE II : ANALYSE DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DU PC RADIO

- **Les moyens Humains**

Le PC Radio est fonctionnel depuis le 1er Août 2007. Il dispose de treize (13) agents repartis en trois équipes et est coiffé par un assistant. L'analyse du volume de sollicitations annuelles montre une hausse des appels et des interventions de la PM sur le terrain. Au regard de la quantité de travail à abattre par jour et de la croissance de la ville, ce personnel devrait dans les années à venir être renforcé

- **Les moyens matériels**

Les moyens radios

Le PC radio a été mis en route le 1er août 2007 avec 395 talkies walkies et un relais offerts grâce à la coopération de la ville de Ouagadougou avec celle de Lyon et autres partenaires bilatéraux. La vétusté de ce matériel a incité le PCRSU à doter cette unité de matériels performants.

-Les moyens téléphoniques

Le PC radio dispose à ce jour de deux (02) lignes fixes dont une dotée d'un numéro vert et un téléphone portable. A l'évidence vu la grande influence de ce service auprès de la population, les deux lignes s'avèrent largement insuffisants; en témoigne la saturation permanente de la ligne.

- Les moyens informatiques

Le PC radio ne dispose de quatre (04) ordinateurs de bureau, offert par le CCVA en 2011. On déplore cependant les nombreuses et fréquentes pannes de ces ordinateurs qui restent souvent longtemps sans réparation à cause des moyens limités de la Police Municipale. A l'évidence, un poste aussi stratégique que le PC Radio devrait être à l'abri des coupures de courant. Des moyens alternatifs existent notamment l'utilisation de l'énergie solaire pour alimenter les accumulateurs.

ANALYSE PARTICIPATIVE DES FORCES ET FAIBLESSES DU P C RADIO

▪ LES FORCES

- Le PC-Radio, malgré ses faibles moyens, est opérationnel 24 heures sur 24.
- Le PC-Radio rend service aux familles en détresse et aux usagers de la voie publique. En relayant les différents appels téléphoniques, il permet l'intervention des unités de police spécialisées. .
- Le PC- Radio dispose d'un réseau numérique embryonnaire de dernière génération
- Le PC-Radio contribue à la sensibilisation des plaignants et des populations. Elle facilite le recueil et la diffusion des informations.
- Il existe une bonne collaboration avec les autres forces de la police.

▪ LES FAIBLESSES

- Le réseau de la Police Municipale ne couvre pas tous les arrondissements de la ville. L'arrondissement N°8 étant situé dans un bas-fond n'est pas joignable par talkies walkies.
- La qualité du réseau est mauvaise. Il est analogique. On déplorerait ainsi beaucoup de crépitements lors des communications.
- Exiguïté des locaux abritant le PC Radio et panne de La climatisation.
- Le câblage réseau est non conforme aux exigences en la matière.
- Le matériel informatique est insuffisant, désuet et sujet à de nombreuses pannes. La maintenance des appareils est rendue difficile par manque de budget, mais surtout à la fréquence de pannes causées par les effets des délestages sauvages.
- Les moyens de communication sont insuffisants pour doter l'ensemble des éléments.

CHAPITRE III - ANALYSE DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'UNITE MOBILE VEHICULEE ET DE L'UNITE MOBILCYCLISTE

- L'unité mobile véhiculée

Cette unité compte 23 éléments. Il faut noter que cette unité s'occupe pour l'instant de manière cumulative avec ses fonctions de la lutte contre les abattages clandestins. Ces moyens de travail étaient désuets

L'appui du programme depuis mi- juillet 2010, a consisté en la dotation de deux Toyota Land Cruiser 4/4 équipés de sièges adaptés pour le transport de troupes et d'un troisième 4/4 qui sert comme véhicule de commandement au Directeur Général. Le programme s'occupe également de l'entretien courant et du carburant.

Cet apport logistique a permis, la renaissance de cette unité qui était moribonde. Elle s'est alors déployée en deux équipes mobiles qui sillonnent la ville et qui interviennent rapidement et plus aisément selon les circonstances. Les demandes d'intervention ont trouvé une issue favorable. L'extrême mobilité de cette unité lui permet de répondre promptement aux diverses sollicitations des citoyens et de réduire ainsi le temps des interventions. Les demandes au secours de la population sont exécutées. Les demandes d'aide des parents des malades mentaux en vue d'accompagner leurs malades auprès des services de santé se sont multipliées.

- L'unité mobile cycliste

L'unité mobile cycliste avant le programme de renforcement de la sécurité urbaine menait des activités ordinaires de faible ampleur de sensibilisation sur la salubrité et la tranquillité de contrôle des débits de boissons, des restaurants et les kiosques dans la ville de Ouagadougou.

Depuis 2010, avec l'appui du programme, cette unité a bénéficié d'une sonorisation complète (baffles, tableau de mixage , ampli, DB mètre ...)qui a permis de faire en une année durant, une campagne de sensibilisation sur les missions de la police municipale dans la ville, au niveau des marchés , des écoles primaires et secondaires et les places publiques.

CHAPITRE : IV - ANALYSE DES EFFETS DE L'APPORT DU MATERIEL ACQUIS SUR L'OPERATIONNALITE DES DEUX UNITES

- Importance de l'apport du PCRSU pour le PC-Radio
- Selon le Directeur général de la PM,

L'acquisition des talkies walkies et l'installation du système radio par le PCRSU ont permis à la Police Municipale d'être plus efficace dans ses interventions.

Faire des interventions ciblées ;

- étendre leur champ d'action en effectuant des patrouilles dans les zones sensibles et des missions de sécurisation du centre ville à la périphérie, afin de rendre compte des événements.

Quant au PC Radio, ce matériel lui a permis de :

- suivre l'exécution de la feuille de route journalière des unités sur le terrain ;
- faire quotidiennement la liaison des services internes et externes (services détachés) repartis sur l'ensemble des arrondissements, la police de l'hôtel de ville et celle des équipements marchands ;

Importance de l'apport du PCRSU pour le PC-Radio

- mettre en place un PC mobile chargé d'assurer la liaison directe entre le PC Radio et les unités d'interventions lors de certaines missions spéciales ou recommandées.
- Communiquer avec la majeure partie de la population de la ville de Ouagadougou ;
- fournir aux populations un cadre d'échange avec les services de la Police Municipale ;
- favoriser la communication et dégager des pistes de collaboration durable avec les populations ;
- résoudre les problèmes de sécurité publique locaux formulés par les populations ;

- promouvoir la coexistence et créer une culture de la prévention en associant ces populations.

Importance de l'apport du PCRSU pour l'unité cycliste d'intervention

Grace au matériel acquis, depuis 2011, l'unité a adopté une nouvelle stratégie qui est la sensibilisation porte-à- porte auprès des ménages sur les règles de la salubrité et de la tranquillité publique.

Ainsi, du 1er Janvier 2011 au 03 octobre 2011 :

- les secteurs 07, 08, 09, 15, 16 et 17 de la ville de Ouagadougou ont été visités avec pour bilan suivant :
- 3382 concessions visitées pour salubrité publique.
- 382 débits de boissons pour salubrité, documents administratifs et tranquillité publique.
- 262 kiosques pour salubrité, documents administratifs et tranquillité publique.
- 68 boutiques pour salubrité et occupation de la voie publique.
- 144 restaurants pour salubrité et document administratifs.
- 02 garages pour nuisances sonores etc.....sans être exhaustif

Les effets du programme sur les autres unités mobiles d'intervention

Les appuis du Programme ne sont pas allés de manière spécifique à toutes les unités. Cependant certaines d'entre elles ont pu bénéficier des effets de cet appui. Il s'agit de l'unité motorisée, de l'UCS et du BLAC qui ont indirectement profité de la dynamisation de la PM à travers :

La réorganisation des différentes unités et la réorientation de leurs missions ;la résolution des questions de la mobilité et du redéploiement des agents sur le terrain; la performance du PC-RADIO.

Analyse des effets de l'appui du PCRSU sur le volume des taxes collectées

Depuis 2010, on observe une augmentation globale des taxes engrangées par la PM. Outre l'année 2011 qui a vu ses recettes s'effondrer du fait de la situation socio politique que le pays a traversée, on a enregistré en moyenne un taux de recouvrement de l'ordre de 70% par année.

On peut dire que l'apport des moyens à la PM, aura certainement joué un rôle important dans ces succès financiers car ils ont permis un meilleur redéploiement des unités de police dans des endroits stratégiques et un contrôle plus rapproché des citoyens.

CHAPITRE V : ANALYSE DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PC RADIO ET DES UNITES MOBILES PAR LES POPULATIONS

L'évaluation de l'importance du PC-Radio pour les populations peut se réaliser par deux canaux; d'abord par l'analyse du volume sans cesse croissant des appels pour des interventions des populations. Pour analyser le niveau d'appropriation du PC-RADIO, par les populations, nous avons consulté la progression des appels radio reçus depuis 2007 jusqu'à nos jours.

NIVEAU D'APPROPRIATION DU PC RADIO ET DES UNITES MOBILES PAR LES POPULATIONS

L'examen des statistiques révèle l'importance de cet outil pour les populations. De 1127 appels en 2007, on est passé à 12780 appels en 2010 soit environs dix fois plus d'appels qu'en 2007. La lecture croisée des statistiques des appels (2007-2010) et (2010-2012) révèle l'explosion des appels pour interventions et la multiplication des interventions de la PM depuis 2010. A titre illustratif, on note, 12780 appels pour interventions en 2010 et 11767 appels pour interventions en 2011.

Le deuxième canal pour évaluer l'importance des activités de la Police municipale, c'est l'émission radio publique de large participation "afféragé" au cours de laquelle, les citoyens laissent libre cour à leurs sentiments d'approbation et de désapprobation par rapport à la gestion de la cité.

Le troisième canal utilisé ce sont les entretiens avec les personnes ressources comme l'ex Maire de la ville et les CLS de certains arrondissements qui ont été

retrouvés pour avoir leurs appréciations sur les prestations de la Police Municipale.

NIVEAU D'APPROPRIATION DU PC RADIO ET DES UNITES MOBILE

Pour l'ancien Maire, le matériel roulant acquis par la Police Municipale dans le cadre du Programme a permis à celle-ci de pouvoir intervenir dans les zones jusque là inaccessibles comme les zones périphériques.

Les moyens de communications acquis dans le cadre du Programme ont contribué à booster la dynamique du Poste de commandement Radio ». Il soutient qu'à la création du PC radio, le matériel était uniquement composé de matériel de "seconde main" reçu dans le cadre de la coopération entre la commune de Lyon et de la ville de Ouagadougou. Mais grâce au Programme, les capacités communicationnelles de la PM se sont nettement améliorées.

RECOMMANDATIONS

- Renforcer les capacités techniques du Poste de Commandement Radio afin qu'il puisse mieux répondre aux attentes des citoyens.
- Renforcer les compétences des agents du PC-Radio par des formations appropriées.
- Doter le Pc-Radio de plaques solaires pour son alimentation électrique
- Compte tenu de son importance stratégique, rattacher le PC-Radio à la Direction générale de la Police Municipale.
- Renforcer le parc des unités mobiles d'intervention.
- Prévoir un volet « amortissement des équipements du PCRSU » dans le budget communal pour pouvoir les remplacer à terme
- Mettre en place un budget d'équipement conséquent de la PM
- Doter les unités mobiles de locaux appropriés pour l'exercice de leurs fonctions. Au besoin les délocaliser du siège.
- Revoir les statistiques des interventions des différentes unités mobiles d'intervention et du PC-Radio qui ont tendance à se confondre.
- Mieux organiser l'accueil des malades mentaux à l'hôpital Yalgado pour libérer rapidement les agents de la Police Municipale.

CONCLUSION GENERALE

Les conclusions majeures qui peuvent se dégager de cette évaluation participative sont :

-Le matériel acquis a permis à la PM de réaliser de grands progrès par rapport à ses performances antérieures au PCRSU. Le nombre de sorties des UMV a quasiment été multiplié par cinq (5).

-Il y a eu un redéploiement des agents favorisé en cela par le recrutement des volontaires de la circulation, initiative soutenue par le programme.

-Le PC-radio a véritablement relayé l'information entre la population et les différents services de la Pm malgré les multiples et répétitives pannes de courant.

Cependant, il faut encourager la Commune à mettre plus de moyens pour pérenniser ces acquis.

Il faut nécessairement que le budget communal se dote de lignes pour l'amortissement du matériel acquis et d'une ligne investissement pour mettre régulièrement le matériel à niveau, quand on mesure bien l'importance du gisement financier que représente les taxes et amendes générées par l'incivisme des Ouagalais.

ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCES DE L'ATELIER DE RESTITUTION DES ETUDES D'EVALUATIONS DES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE

Contexte

Le programme de renforcement de la sécurité urbaine vise à apporter une réponse intégrée à la question de l'insécurité publique et de la criminalité en milieu urbain, prenant en compte la capitalisation des acquis réalisés par différents acteurs (Mairie, Gouvernement, ONG, PNUD et ONU-Habitat) en matière d'analyse de la criminalité en relation avec le développement urbain, l'appui à la police de proximité et à la gestion des conflits, le soutien aux initiatives de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC).

Il vise trois résultats: 1) L'intégration dans les processus de planification urbaine de la dimension sécuritaire; 2) La définition et la mise en œuvre à Ouagadougou d'une approche de prévention participative de l'insécurité et 3) La réduction de la présence et de l'utilisation des ALPC à Ouagadougou.

Dans la dynamique de mettre en œuvre des actions de la composante 1, il a été créé au sein de la Direction Générale de la Police Municipale, des services spécifiques comme l'Observatoire de Sécurité de la Police Municipale et l'Unité femmes et Mineurs.

L'Observatoire de Sécurité de la Commune a pour missions de collecter les données sur les accidents de la circulation routière pour en élaborer des rapports afin d'évaluer l'évolution des accidents dans la ville et en proposer des solutions.

L'Unité Femmes et Mineurs a pour missions la protection des femmes et des mineurs. Aussi, a-t-il également été initié une activité emploi jeune pour la régulation de la circulation routière où 100 jeunes ont été recrutés. Les capacités opérationnelles de la Police municipale ont été également renforcées en moyens de communication et roulant. C'est cette dynamique que le programme a décidé de mener des études d'évaluations afin de mesurer les effets du Programme sur les performances des services de la police municipale.

Ces études feront l'objet d'un atelier de restitution où tous les rapports seront soumis à des amendements.

Objectifs

Cet atelier de validation a pour objectif principal d'apporter des critiques et des amendements sur les différents d'évaluation en référence au contenu des termes de référence du recrutement des consultants.

Les objectifs spécifiques sont :

- Vérifier si la méthodologie a été respectée et appliquée;
- S'assurer que la mission a été comprise et bien exécutée ;
- Améliorer le contenu des différents documents ;
- Proposer des perspectives innovantes pour les différents services de la Police Municipale ;

Résultats attendus

Les résultats attendus lors cet atelier sont :

- La méthodologie est respectée et appliquée par les consultants;
- La mission est comprise et exécuté;
- Le contenu des différents rapports sont améliorés;
- Des perspectives nouvelles et innovantes sont proposées pour l'amélioration des services de la Police Municipale;
- Tous les rapports sont validés et adoptés.

Méthodologie

Dans le cadre de cet atelier, la méthode interactive de communication participative sera privilégiée. Une synthèse des rapports seront dans un premier temps présentée par les différents consultants et après seront soumis à l'appréciation des participants. Les point saillants des présentations porteront essentiellement sur la méthodologie utilisée par les consultants lors des investigations, les effets du programme sur les performances des services de la police Municipale, les forces et les faiblesses du programme ; les leçons tirées et les perspectives nouvelles et innovantes pour l'amélioration des performances des services de la police Municipale.

Date et lieu de l'atelier

L'atelier se tiendra du 13 au 14 Aout 2013 à partir de 8h30munités dans la salle de conférence de la Régie Autonome de Gestion des équipements Marchands (RAGEM) sise côté sud du PNUD.

Le financement de l'atelier

L'atelier de restitution et de validation est entièrement assuré par le budget du Programme conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine à Ouagadougou.

ANNEXE 3 : AGENDA DE L'ATELIER

Chronogramme de l'atelier de validation des rapports d'évaluation des services spécifiques de la Police Municipale de Ouagadougou

Jour 1/ date		Mardi 13 Août 2013	
Horaire	Modérateur :	Technique	Responsable
	Rapporteur :		
8h00-08h30	Arrivée et installation des participants		
8h30-9h00	Cérémonie d'ouverture		
9h00-9h15	Présentation des participants	Tour de table	
9h15-9h30	Informations administratives		
9h30-10h00	Pause café		
10h00-10h25	Présentation rapport d'évaluation de l'OSCO	Exposé	Le Consultant
10h25-12h25	Amendements du rapport	Question- réponses	Participants
12h25-13h25	Pause déjeuner		
13h25-14h45	Présentation du rapport d'évaluation des VCSR	Exposé	Le consultant
14h45-16h45	Amendements du rapport	Question- réponses	Participants
17h00	Fin de rapport		
Jour 2/ date		Mercredi 14 Août 2013	
Horaire	Modérateur	Technique	Responsable
	Rapporteur		
8h00-08h30	Présentation rapport d'évaluation de l'UFM		La Consultante
8h30-10h00	Amendements du rapport	Questions- réponses	Participants
10h00-10h30	Pause café		
10h30-11h00	Présentation du rapport d'évaluation sur le PC-Radio, UMV et UMC	Exposé	Participants
11h00-13h00	Amendements du rapport	Question- réponses	Participants
13h00-14h00	Pause déjeuner		
14h30-15h00	Rapport général		Rapporteurs
15h00	Clôture Modérateur /Fin de la journée		Modérateur

ANNEXE 4 : LISTE DE PRESENCE